



ASSEMBLÉE NATIONALE

Retrait inattendu
du projet de loi
portant institution
du CNSA

Le retard qu'a connu la mise en place de cette institution, neuf mois après la signature de l'Accord du 31 décembre, est à la base du retrait le 25 septembre du projet de loi portant institution, composition, attribution, organisation et fonctionnement du Conseil national de suivi de l'Accord du 31 décembre (CNSA). Le député Grégoire Mirindi qui en est l'auteur a surpris ses pairs qui entendaient examiner en plénière ce document inscrit pourtant à l'ordre du jour.

D'autres élus du peuple se sont portés garants pour élaborer une nouvelle proposition de loi sur le CNSA à l'instar de Zacharie Bababaswe afin de « donner la chance à la tenue d'élections ». De son côté, le député Bayisago a affirmé avoir déjà déposé une proposition de loi sur le CNSA depuis le 6 juin dernier.

Page 3



Joseph Olenghankoy, président du CNSA et quelques membres de son institution

DOSSIERS PASSEPORTS

Nouvelle série d'interpellations
devant le ministère
des Affaires étrangères

Des manifestants devant le ministère des Affaires étrangères (ph. Tshukudunews)

Vingt-sept militants du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) et d'autres membres des mouvements citoyens ont été interpellés le 25 septembre devant le ministre des Affaires étrangères. Ils participaient à un sit-in organisé contre la mesure invalidant les passeports semi-biométriques. Ces arrestations constituent la deuxième série dans le cadre de ce dossier et

font suite à celles opérées le 20 septembre devant les mêmes installations.

À en croire les manifestants, ces arrestations ont été opérées de manière musclée et arbitraire par des policiers venus de l'Inspection provinciale de la police de Kinshasa, où les manifestants ont par ailleurs été conduits.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tirs de sommation
et gaz lacrymogène
à l'UPN

L'Université pédagogique nationale (UPN) était le théâtre lundi d'une manifestation d'étudiants qui a vite dégénéré. Les étudiants qui entendaient connaître leur sort après l'épreuve de la première session ont été surpris du démarrage de la deuxième session sans que le corps académique n'ait répondu à leurs recours en délibération. Le système

d'encodage appliqué a entraîné de nombreuses omissions de noms, apprend-on.

D'où la colère des étudiants concernés qui entendaient voir leurs cas être résolus dans l'immédiat. Ils ont poussé leur fronde jusqu'en dehors de l'université en perturbant le trafic obligeant la police à intervenir pour remettre de l'ordre.

Page 2

MONDIAL 2018

Botaka rappelé parmi les vingt-trois Léopards contre la Libye

Le sélectionneur des Léopards de la RDC a rendu publique, le 25 septembre, dans la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association à Kinshasa, la liste des vingt-trois joueurs retenus pour le match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Sur la liste, on note le retour de Jordan Botaka, lui qui avait été buteur lors de la large victoire de la RDC en première journée des éliminatoires face à la Libye à Kinshasa (4-1).

Il n'a plus été rappelé dans le groupe, et le sélectionneur a indiqué qu'il n'avait pas été content qu'il ait quitté Leeds pour un autre club de troisième division anglaise (Charlton). Maintenant, il a intégré Saint-Trond en D1 Belge et accumule du temps de jeu et des prestations appréciables.

Page 6

ÉDITORIAL

Démon

Le moins que l'on puisse dire est que la poussée de l'extrême-droite en Allemagne lors du scrutin qui s'est déroulé dimanche est mal, très mal perçue par l'Europe dans son ensemble. Même si, en effet, le parti d'Angela Merkel a rassemblé suffisamment de voix pour bâtir une nouvelle majorité avec l'une ou l'autre des formations politiques modérées présentes sur l'échiquier politique, cette résurgence d'une forme de nazisme qui ne dit pas son nom réveille de mauvais, très mauvais souvenirs.

Les peuples européens savent, en effet, qu'un parti très minoritaire aujourd'hui peut en quelques années, en quelques mois, devenir une force puissante dont les convictions totalitaires risquent à plus ou moins long terme d'engendrer les pires excès. Ils en ont fait la terrible expérience lorsqu'Adolf Hitler s'empara du pouvoir au début des années trente du siècle précédent alors que son pays se trouvait dévasté par sa défaite à l'issue de la première guerre mondiale et par la crise économique de 1929.

Croire que l'homme du vingt-et-unième siècle est devenu plus sage que celui du vingtième siècle serait commettre aujourd'hui la plus lourde des erreurs. Ni les mauvaises expériences du passé, ni le progrès technique, ni même la mondialisation économique n'ont en effet modifié l'inclination naturelle de notre espèce pour la violence. Nous en avons la preuve tous les jours dans les différentes parties du monde où l'extrémisme religieux, mais aussi la soif de domination engendrent les pires exactions, les pires crimes.

La poussée de l'extrême-droite à laquelle nous assistons en Allemagne confirme plus que jamais le réalisme des « Pères de l'Europe » - Konrad Adenauer, Robert Schuman, Winston Churchill, Charles de Gaulle, Jean Monnet, Paul Henri Spaak, Altiero Spinelli ... - convaincus à juste titre que seule la construction d'une véritable communauté, d'une véritable union mettrait l'Europe à l'abri de l'extrémisme. Elle démontre également que la volonté du président français Emmanuel Macron et de la Chancelière allemande Angela Merkel d'accélérer l'unification du Vieux continent est la seule voie qui permettra d'endiguer les forces du mal qui y sont toujours présentes.

Ajoutons pour conclure que l'Afrique, qui a tant souffert de la folie qui dévasta par deux fois le Vieux continent, a tout à gagner elle-même à une relance de la construction européenne qui seule permettra de lutter efficacement contre les mauvais démons en cours de réapparition et fera de l'Europe un partenaire fiable.

Le courrier de Kinshasa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tirs de sommation et gaz lacrymogène à l'UPN

L'Université pédagogique nationale (UPN) était le théâtre le 25 septembre d'une manifestation d'étudiants qui a vite dégénéré.

L'atmosphère était très tendue lundi dans la matinée à l'Université pédagogique nationale (UPN) où des étudiants se sont livrés à des actes de vandalisme. Tous ceux qui empruntent ce tronçon qui mène vers Kintambo Magasin ou le centre-ville ont dû rebrousser chemin ou, à défaut arpenté des voies détournées. Le rond-point jouxtant cet établissement universitaire était pris d'assaut aux premières heures par des étudiants en furie qui s'en prenaient à tout véhicule qui passait par là. Ils ont érigé des barricades et brûlé des pneus comme pour donner la mesure de leur ras-le-bol face à la manière dont les autorités académiques gèrent leur institution universitaire.

La plupart d'étudiants présents sur le site universitaire entendaient connaître leur sort après l'épreuve de la première session à laquelle ils n'ont pas satisfaits. Grande a été leur surprise de constater que la deuxième session venait de débiter sans que le corps académique ne réponde à leurs recours en délibération. Le fait que leurs recours n'ont pas été examinés et face à l'incertitude que représente leur situation académique, les étudiants concernés ont vite fait d'exprimer leur désapprobation et la meilleure manière de le faire était de tout chambouler. « On veut organiser les examens par force alors qu'il y a des étudiants qui n'ont pas encore été délibérés. L'université a instauré

un grand système d'encodage qui n'est pas encore bien maîtrisé et cela a créé beaucoup d'omission de noms, en plus on annonce la deuxième session ce lundi alors que d'autres étudiants attendent encore que leurs cas soient résolus. Il y a aussi des professeurs qui sont en grève mais le comité d'administration tient à passer outre en utilisant les chefs de travaux », a expliqué une source au faite du

fronde jusqu'en dehors de l'université en barricadant les avenues, perturbant ainsi le trafic pendant des longues heures. Plusieurs véhicules des particuliers et de transport en commun tels que les bus Transco ont subi la fureur des étudiants. Ces derniers se sont illustrés par des jets des projectiles sur les véhicules qui prenaient la direction du campus.



Quelques étudiants sur le site universitaire

dossier citée par actualités.cd.

En fait, un groupe des professeurs tenaient à outrepasser la décision de l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale qui avait astreint les autorités académiques de l'UPN à ne pas organiser une deuxième session à la suite des irrégularités décelées dans les délibérations dont la plupart étaient faites de manière informelle, apprend-on. En un temps deux mouvements, les étudiants furieux ont mis le site universitaire sens dessus-dessous obligeant le personnel administratif et le corps académique à prendre le large. Ils ont poussé leur

Les troubles ont duré plusieurs minutes créant l'insécurité aux alentours de l'université avant que la police n'intervienne avec des gaz lacrymogènes pour repousser les manifestants à l'intérieur du site universitaire. « Les étudiants ont leurs problèmes internes. Mais, au lieu de rester à l'intérieur de leur site, ils sont sortis, ils ont barré la route, ils ont caillassé des véhicules. Il y a beaucoup de dégâts matériels sur les bus Transco et d'autres véhicules privés. Alors, la police est intervenue. Nous avons rétabli l'ordre public », a indiqué le commissaire provincial de la police de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni MAssela

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Retrait inattendu du projet de loi portant institution du CNSA

Le retard qu'a connu la mise en place de cette institution, neuf mois après la signature de l'Accord du 31 décembre, est à la base du retrait de ce document par son auteur, le député Grégoire Mirindi.

La chambre basse du Parlement se trouve empêtrée depuis le 25 septembre dans une situation assez confuse. Alors que l'urgence requiert qu'elle priorise les matières électorales au cours de la présente session parlementaire qui, pourtant, est d'essence budgétaire afin de maximiser les chances pour la tenue des élections, voilà que le projet de loi portant institution, composition, attribution, organisation et fonctionnement du Conseil national de suivi de l'Accord du 31 décembre (CNSA) vient d'être retiré par son auteur. C'était, pour ainsi dire, un coup de théâtre pour la bonne raison que les députés présents à l'hémicycle lundi entendaient procéder à l'examen de cette proposition de loi, un exercice censé aboutir logiquement à l'installation effective du CNSA sur des bases législativement établies. Ce point, l'unique d'ailleurs inscrit à l'ordre du jour de la plénière du lundi, n'a hélas pu être débattu au grand désenchantement des élus du peuple.

Quelle mouche a donc piqué le député national Grégoire Mirindi



Joseph Olenghankoy, président du CNSA et quelques membres de son institution

pour prendre à défaut ses pairs en décidant, séance tenante, du retrait de son projet de loi ? Dans une lettre adressée quelques heures avant la plénière au président de l'Assemblée nationale, le député motive essentiellement sa décision par le retard qu'a connu la mise en place du CNSA, neuf mois après la signature de l'Ac-

cord de la Saint-Sylvestre qui d'ailleurs prévoit les élections au plus tard le 31 décembre. À ses yeux, il paraît inopportun, voire hasardeux de mettre en place le CNSA dans le contexte politique actuel. « À trois mois de l'organisation programmée des élections, notamment la présidentielle », a-t-il dit. Pour lui, un tel exercice est une perte de

temps et d'énergies en ce sens que le CNSA n'aura à veiller finalement sur rien étant entendu que l'accord du 31 décembre est censé déboucher sur la tenue des élections qui constituent sa finalité.

« Le retrait est un acte volontaire. Il ne faut même pas en faire un débat », a-t-il averti dans sa correspondance

commenté dans tous les sens dans les milieux concernés. En réaction, Joseph Olenghankoy, président du CNSA, a pris acte du retrait de ce projet de loi par son auteur et indiqué, via son compte twitter, qu'une autre proposition de loi en faveur de l'organe qu'il coordonne sera soumise en dépit du retrait de celle proposée par le député de l'UNC Grégoire Mirindi. Entre-temps, d'autres élus du peuple se sont portés garants d'élaborer rapidement une nouvelle proposition de loi sur le CNSA à soumettre à l'Assemblée plénière à l'instar de Zacharie Bababaswe afin, selon eux, « donner la chance à la tenue d'élections ». De son côté, le député Bayisago a affirmé avoir déjà déposé une proposition de loi sur le CNSA depuis le 6 juin dernier.

Membre de l'UNC de Vital Kamerhe, Grégoire Mirindi avait déposé sa proposition de loi le 10 octobre dernier à l'époque où le CNSA n'avait pas encore des animateurs. Le président de son parti était également l'un des prétendants au poste du président de cette institution d'appui à la démocratie et le fait pour ce dernier de n'être pas parvenu à ses fins a sans doute dissuadé Grégoire Mirindi à ne pas aller jusqu'au bout de sa démarche.

Alain Diasso

DOSSIERS PASSEPORTS

Une autre série d'interpellations devant le ministère des Affaires étrangères

Il s'agit des 27 militants du mouvement Lucha pour le changement (Lucha), à qui se seraient joints les membres d'autres mouvements citoyens, qui manifestaient devant les installations dudit ministère pour demander le retrait de la mesure invalidant les passeports semi-biométriques au 16 octobre prochain.

Vingt-sept militants du mouvement Lucha ont été interpellés, le 25 septembre, devant le ministre des Affaires étrangères. Ces derniers participaient à un sit-in organisé contre la mesure invalidant les passeports semi-biométriques. Ces arrestations constituent la deuxième série dans le cadre de ce dossier et font suite à celles opérées le 20 septembre devant les mêmes installations.

Selon Bienvenue Matumo, membre de la Lucha, cité par Tshukudunews.com, ses collègues ont été rejoints sur place par des militants d'autres mouvements citoyens, qui exigeaient tous le retrait pur et simple de la mesure portant invalidation desdits passeports semi-biométriques congolais à partir du 16 octobre prochain. À en croire ce mouvement, cette arrestation a

été opérée de manière musclée et arbitraire par des policiers venus de l'Inspection provinciale de la police de Kinshasa (IPKIN), où les manifestants ont, par ailleurs, été conduits. Condamnant fermement cette interpellation, ce membre de la Lucha a, au nom de ce mouvement, exhorté à la libération de ses collègues. « Nous condamnons cette énième arrestation arbitraire et totalement injustifiée des Congolais exprimant pacifiquement leur rejet d'une mesure aussi inopportune qu'illégale et nous exigeons leur libération immédiate et sans condition », a-t-il dit, en promettant que ce mouvement fera tout en vue d'obtenir la libération de ses membres et continuera à exiger le retrait de cette mesure d'invalidation des passeports semi-biométriques.

Une série de protestations à Kinshasa

Il est rappelé que d'autres manifestants pacifiques ont été arrêtés, le 20 septembre, alors qu'ils manifestaient devant les mêmes installations en vue d'obtenir le retrait de cette mesure. Ces derniers, brutalisés par les éléments de la police, qui ont même déchiré le mémorandum qu'ils se propo-



Des manifestants devant le ministère des Affaires étrangères. photo Tshukudunews.com

saient de déposer au cabinet du ministre des Affaires étrangères, ont été, par la suite, conduits à l'IPKIN. Devant les installations du commissariat provincial, « ils ont été obligés de réécrire et de signer le mémo, avant de les auditionner par groupe de deux, sans leur donner la possibilité de se faire assister par un avocat de leur choix ».

Dénonçant l'utilisation abusive de la police, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme

a, par ailleurs, dit constater avec amertume, une fois de plus, que le gouvernement de la RDC et les forces de la police du commissariat provincial de la ville de Kinshasa venaient « de se rendre coupables de la violation des droits fondamentaux de ces citoyens à la liberté d'expression, d'opinion, de la sûreté de leur personne et d'être assistés par un avocat, garantis respectivement par le Pacte international relatif aux droits civils et

politiques, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et de la Constitution ». Cette association a noté que ces manifestants et tous les Congolais étaient « victimes de la prédation et escroquerie du ministère des Affaires étrangères qui fait de la vente du passeport congolais un business pour un enrichissement rapide au dépend des populations déjà très pauvres ».

Lucien Dianzenza

DISTINCTION

Arthur Katalayi nommé dans le MIPAD Top 100 Mondial 2017

Arthur Kalala Katalayi est désormais un nom qu'il faudra retenir dans le monde des affaires. À 35 ans, il fait partie des 100 jeunes nominés par l'initiative MIPAD Global Top 100, intégrant ainsi une liste rigoureusement dressée par les Nations unies des jeunes afro-descendants de moins de 40 ans parmi les plus influents de la planète. Choisi au terme d'une sélection méticuleuse, ce jeune homme originaire de la République démocratique du Congo a captivé l'attention des organisateurs de la MIPAD Global Top 100 par son parcours international et exceptionnel.

Après une série de stages et missions dans le conseil aux États-Unis, notamment au New York Stock Exchange et Bloomberg pour se faire ses armes et accumuler de l'expérience, Katalayi rejoint le cabinet de conseil parisien Altran Group. Par la suite, il intègre la Fédération des entreprises du Congo (FEC) comme conseiller économique du président national de cette organisation patronale, Albert Yuma Mulimbi. Étonnamment, Katalayi a réussi, de par ses qualités et sa ténacité, à convaincre le pointilleux patron des patrons de la RDC. Ce dernier qui est également président du Conseil d'administration de la Générale des carrières et des mines (Gécamines), le prend ensuite à ses côtés comme conseiller exécutif en 2014 dans ce géant congolais des mines.

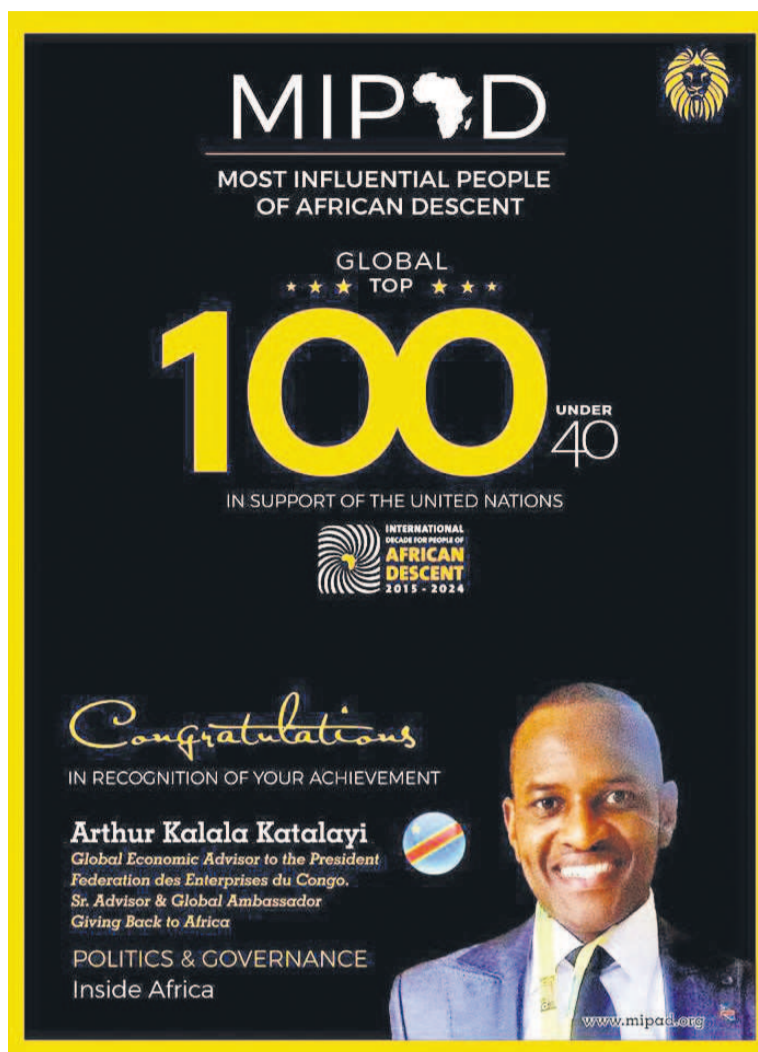
Doté d'un fort esprit entreprenant, ce jeune leader est depuis 2008 ambassadeur mondial pour Giving Back to Africa, une organisation à but non lucratif basée dans l'État d'Indiana aux États-Unis d'Amérique, mais opérant à Kinshasa en RDC. GBA s'investit dans l'éducation de jeunes Congolais sous forme de plusieurs programmes centrés notamment sur le leadership, l'agriculture, l'énergie renouvelable, l'entrepreneuriat et la recherche d'alternatives. Cet apprentissage vise à amener les jeunes de notre pays

à solutionner par eux-mêmes les problèmes dont ils font face au quotidien. En somme, une éducation pas seulement théorique mais également pratique.

Ce rôle d'ambassadeur mondial a permis à Arthur Katalayi de nouer plusieurs partenariats et mener des levers de fonds afin d'accomplir une mission personnelle et importante pour lui, celle de donner accès à l'éducation à un maximum de jeunes congolais. En 2016, Katalayi est devenu membre du prestigieux African Leadership Network, basé à l'Ile Maurice. ALN est un réseau unique de plus de 400 jeunes leaders africains, hommes d'affaires, artistes, entrepreneurs et autres qui collaborent dans l'optique de promouvoir la prospérité économique du continent africain à travers différents échanges économiques et commerciaux panafricains.

Qui est AK ?

C'est à Lyon, à quelques encablures des Alpes françaises, qu'a vu le jour il y a 35 ans Arthur Katalayi, avant que ses parents choisissent de s'installer à Paris pour continuer à les élever, lui ainsi que ses frères et sœurs. Très tôt pourtant, le jeune Arthur se sépare de ses parents à 16 ans pour achever son école secondaire au Royaume-Uni entre 1998 et 2001. Ensuite, il s'envole pour les États-



Arthur Katalayi nommé au MIPAD Global Top 100

Unis où il y passe 10 ans en vue de boucler toutes ses études supérieures et travailler. C'est ainsi qu'en 2005, il obtient un Bachelor of Science en Computer Science (option Technologies de l'Information) à l'Université internationale de Salem, en Virginie occidentale où il a été boursier soccer (soccer scholarship). Katalayi est également titulaire d'un master of arts en leadership organisationnel (option finance et technologies de l'information) obtenu en 2009 à l'Université de Rider, dans le New Jersey.

C'est donc un jeune homme travailleur, pragmatique, discret dans la vie et avec un parcours atypique qui arrivera le 26 septembre 2017 au One Millennium Hilton Hotel des Nations unies à Manhattan, New York City, États-Unis, parmi les nominés du Top 100 Mondial les plus influents du monde. Lors de la première soirée inaugurale de cette initiative, Katalayi aura à ses côtés d'autres lauréats du Top 100 comme la star américaine de la chanson Beyoncé, le basketteur LeBron James, la championne de tennis

Serena Williams, l'actrice Kényane Lupita Nyong'o ou encore le champion de golf Tiger Woods. Des personnalités mondiales prendront part également au dîner de gala de remise de prix en tant qu'intervenants d'honneur. Il s'agit, entre autres, de l'ancien président des États-Unis, Barack Obama, de l'actuel secrétaire général des Nations unies, António Guterres, de l'homme noir le plus riche du monde, l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote, et de la femme noire la plus riche du monde, la businesswoman nigérienne Alakija Folorunsho ainsi que l'emblématique animatrice et productrice de télé américaine, Oprah Winfrey. Retenons que le classement des 100 personnes MIPAD est une initiative civile de la décennie internationale, 2015-2024, en faveur des personnes d'ascendance africaine. Elle a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies au travers de la Résolution 68/237, dans le but de renforcer l'action nationale, régionale et internationale en vue de la protection des droits de l'Homme dans le monde des personnes d'ascendance africaine. Cette décennie vise également à promouvoir une plus grande connaissance et le respect des contributions des personnes d'ascendance africaine dans la société. MIPAD Global Top 100 identifie et classe les plus grands contributeurs d'ascendance africaine dans le secteur public et privé du monde entier en dessous de 40 ans. L'initiative se définit en tant qu'un réseau progressif d'acteurs pertinents, se rassemblant dans un esprit de reconnaissance, de justice et de développement.

Martin Engimo

DISPARITION

Le Dr Leonard Mashako Mamba a tiré sa révérence

C'est dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital du Cinquantenaire où il a été interné il y a quelques mois que le député national et l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, le Dr Léonard Mashako Mamba Nyenya est décédé.



Le Pr Léonard Mashako Mamba

L'élue de Rusthuru dans la province du Nord-Kivu, le député national, le Dr Mashako Mamba, est né le 15 mars 1951. Jusqu'à sa mort, il a été professeur de pédiatrie à l'Université de Kinshasa. Doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Kinshasa depuis 1995 à mars 1999 (deux mandats), Mashako Mamba a été ministre de la Santé publique de mars 1999 au 30 juin 2003. Il a été par la suite ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire dans les gouvernements Muzito I et Muzito II. Mashako Mamba était agrégé de l'enseignement supérieur en médecine (Ph.D.) en 1988, spécialiste en gastro-entérologie et nutrition pédiatrique 1986. Il était aussi spécialiste en pédiatrie en 1983, docteur en médecine, chirurgie

et accouchements en 1977. Expert de l'OMS pour la mise en place de la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance en Afrique et en RDC, le Pr Mashako a été coordonnateur national des Journées nationales de vaccination depuis janvier 1998 au 30 juin 2003. De mars 1999 au 30 juin 2003, il était président du Comité du gouvernement chargé de la gestion des crises, des urgences et catastrophes.

Aline Nzuzi

SANTÉ OCULAIRE

Validation des documents normatifs

Ces documents ont été validés dernièrement au cours d'un atelier organisé à Kinshasa dont la clôture a été présidée par le secrétaire général à la Santé, Dr Emmanuel Lukombe Balamutsu. Les documents normatifs concernent la stratégie nationale de lutte contre les maladies oculaires, déficiences visuelles et cécité en RDC, le Plan national de santé oculaire universelle 2017-2021 et le paquet d'interventions en santé oculaire et vision au niveau de la zone de santé.

Après l'adoption et la validation de ces documents, il reste leur mise en œuvre, comme l'a fait savoir le secrétaire général à la Santé.

Maintenant que les documents normatifs de la santé oculaire ont été adoptés, a-t-il déclaré, la prochaine étape sera leur mise en œuvre effective et efficace. « Le défi important à relever est de matérialiser l'intégration des soins oculaires au niveau opératoire de notre système de

santé représenté par la zone de santé. À ce niveau, j'attends à ce que la communauté, le centre de santé et l'hôpital général de référence assument, chacun en ce qui le concerne les missions qui leur sont dévolues. », a-t-il indiqué. De son côté, le directeur du Programme national de la santé oculaire et visuelle (PNSOV), Émile Makwanga Mankiew a plaidé pour la signature dans un bref délai de ces documents par le ministre de la Santé publique et par l'alignement de la santé oculaire parmi les priorités du gouvernement dans le secteur de la santé. Le Dr Émile Makwanga s'est aussi appesanti sur la formation des prestataires-clés dans les cent premières zones de santé ciblées. Cette formation concernera notamment les opérateurs de cataractes, des techniciens supérieurs en ophtalmologie et des infirmiers en ophtalmologie pour chaque hôpital général de référence ciblé. « Les infirmiers titulaires de centre de santé, à raison de cinq centres de santé par zone, ainsi que les re-

lais communautaires devront être aussi formés. Toutes les structures ciblées devront être pourvues en équipements et en matériels appropriés pour les soins oculaires et dotées des médicaments et en intrants spécifiques pour une offre des services et des soins oculaires de qualité », a expliqué Dr Makwanga.

La répartition équitable des ophtalmologues pose problème sur l'étendue du territoire national. À cette préoccupation, le directeur du PNSOV a relevé : « La nécessité d'assurer une répartition équitable des ophtalmologues sur l'ensemble du territoire national en mettant en place des mécanismes d'incitation qui peuvent permettre le déploiement des ophtalmologues des milieux urbains vers les milieux ruraux. Cela dans le souci d'offrir des soins oculaires de référence secondaires dans chaque province sans lesquels la continuité des soins enclenchés au niveau de zone de santé ne sera pas assurée ».

A.Nz.

EST DE LA RDC

Évasion d'une trentaine de prisonniers

Un total de 34 prisonniers dont 27 condamnés pour viol se sont évadés dimanche d'une prison de l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris lundi d'un responsable local.

«34 prisonniers dont 27 condamnés pour viol et d'autres condamnés pour vols et assassinat se sont évadés de la prison centrale de Mwenga dimanche matin», a déclaré à l'AFP Désiré Masumbuko, administrateur du territoire de Mwenga, «après avoir trouvé, sous une forte pluie, le mur avec des barres de fer», a-t-il précisé. «Nos services viennent de récupérer trois évadés. 31 autres courent encore dans la nature», a indiqué M. Masumbuko, ajoutant que dans cette prison «les conditions carcérales sont déplora-



bles» à cause «du manque de nourriture et de médicaments qui ne sont plus fournis» par l'État.

Des véhicules incendiés devant la prison de Makala en mai dernier lors d'une évasion. «Nous craignons l'explosion de l'insécurité dans les jours à venir», dans Mwenga, territoire de 840.000 habitants situé à 130 km de Bukavu, a déclaré l'influent et respecté chef coutumier Mwami

Kalenga Riziki qui a qualifié ces évadés «d'extrêmement dangereux».

Début juin dans la province voisine du Nord-Kivu, plus de 900 prisonniers s'étaient évadés de la prison de la ville de Beni, après une attaque lancée par des inconnus, selon les autorités.

Le 17 mai, plus de 4.000 prisonniers s'étaient évadés de la prison de Makala dans la capitale Kinshasa après un assaut. Ces différentes attaques et évasions interviennent alors que la RDC est minée par une crise politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat s'est achevé le 20 décembre 2016. L'est de la RDC est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de 20 ans.

AFP

DENRÉES ALIMENTAIRES

Une tendance curieusement à la hausse des prix intérieurs

L'inflation hebdomadaire a continué à grimper au niveau national, même si l'on a observé un recul à Kinshasa au cours de la même période. Par ailleurs, l'analyse conjoncturelle a révélé une volatilité des prix des produits de première nécessité dans la capitale.

La stabilité du taux d'inflation s'est confirmé dans la capitale congolaise, avec un taux de 0,47 % au cours de la semaine du 11 au 23 septembre 2017. La mercuriale de l'Institut national de la statistique (INS) a fait état d'une légère baisse car le taux affichait 0,49 % la semaine qui précédait. Par contre, une situation reste inexplicable dans l'évolution des prix sur le marché de Kinshasa. En effet, ceux-ci ont pris une toute autre direction, plutôt contraire. Une mission de contrôle des prix était annoncée un mois auparavant pour mettre fin à toute forme de spéculation en cette période difficile pour l'économie nationale. Apparemment, les résultats tardent à se produire sur le terrain.

À en croire l'INS, une explication existe. Kinshasa est en train de subir de plein fouet les effets de la tendance haussière des prix, notamment, dans les Kasai. D'une manière concrète, l'organe technique a signalé une hausse des prix de certains produits comme le maïs sec décorqué, la farine de maïs, le riz local, le riz importé, l'huile de palme, les haricots, les viandes, les poissons, les boissons alcoolisées importées, les matériaux de construction et les services. Pire, cette tendance a touché d'autres secteurs plus stratégiques de la vie nationale comme l'éducation. Plusieurs écoles de Kinshasa ont procédé à une révision à la hausse du minerval.

Entre-temps, sur le marché de change, le taux n'a pas connu de changement déterminant après le pic de juillet 2017. Beaucoup de Kinois constatent avec un réel plaisir une certaine stabilité depuis près d'un mois. Le taux n'a plus franchi la barre fatidique des 1 600 FC le dollar américains USD, alors qu'elle avait atteint les 1 800 FC au mois de juillet. Aussi certains parmi eux s'interrogent-ils toujours sur les raisons cachées de cette surchauffe.

L'inquiétude est d'autant plus grande que les services compétents n'arrivent pas à juguler le phénomène malgré une mission sur le terrain annoncée avec fanfare. Sur instruction du ministre de l'Économie, les inspecteurs devaient se déployer pour vérifier les prix pratiqués par les commerçants dans les différents marchés de la capitale. L'idée était de vérifier la stricte observation de la marge bénéficiaire légale. Par ailleurs, l'autorité n'a pas hésité à menacer ouvertement les commerçants réfractaires des sanctions les plus sévères. Ces mesures n'ont eu aucun impact.

Laurent Essolomwa

KASAÏ CENTRAL

Quatre zones de santé dotées des kits de prélèvement pour lutter contre la méningite

Face à la notification des cas suspects de méningite signalés dans les quatre zones de santé de la province du Kasai central, à savoir Bunkonde, Tshikula, Dibaya et Lubondayi, l'organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis à ces zones des kits de prélèvement.

Ces cas suspects ont été enregistrés à la 28e semaine épidémiologique et des prélèvements ont été faits sur eux. Les résultats des analyses effectuées au laboratoire de l'institut national de recherche bio médicale (INRB) sont attendus pour permettre la confirmation des cas. En attendant des résultats des prélèvements faits sur de cas suspects, des enfants issus des quatorze zones de santé ayant été affectées par les déplacements de population ont pu bénéficier des activités de vaccination d'urgence contre les rougeoles appuyées par l'Unicef.

S'agissant de la zone de santé de Lubondayi, en plus des cas suspects de méningite, on note aussi des cas suspects de la fièvre jaune. Pour protéger la population de ces quatre zones de santé contre toutes ces maladies, une campagne de vaccination est nécessaire pour prévenir la propagation de ces maladies. Notons que la méningite est une infection pouvant entraîner de sévères lésions cérébrales et elle est souvent mortelle. Fin 2016, 6 ans après l'introduction du vaccin MenAfriVac, mis au point par l'OMS et PATH, plus de deux cent soixante millions de personnes vivant dans les pays africains touchés par la maladie avaient été vaccinées.

Aline Nzuzi



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

LIVRES

Bob Bobutaka publie un essai sur les relations entre les deux Congo et leurs anciennes métropoles

« La France, la Belgique et les deux Congo. Mémoire historique, approche archivistique et communication politique », c'est le titre de l'ouvrage du Pr Bob Bobutaka Bateko paru aux éditions Édilivre à Paris en France. Ce dernier s'intéresse de manière engagée sur les relations entre les deux pays ayant les capitales les plus rapprochés du monde.

Le résumé sur l'endos de ce dixième livre du Pr Bob Bobutaka est bien éloquent : « Avec un triple regard mémorial, dialectique et de la communication politique, l'auteur analyse et explique la géopolitique entre les deux Congo et leurs anciennes métropoles. Pour ce faire, il démontre l'existence de la théorie du pré-carré qui régule les relations internationales entre les anciens colonisés et les anciens colonisateurs. S'agissant particulièrement de l'Afrique, cette théorie a comme fondement l'Acte de la conférence de Berlin (1885) qui est largement exploité dans ce livre ». Ce texte bref met aussi l'accent sur la démarche ou l'approche du professeur de mettre en lumière les relations particulières et privilégiées qui existent

et doivent se consolider entre les deux pays frères que sont le Congo Kinshasa et le Congo Brazzaville. « En outre, l'auteur essaie de mettre un accent particulier sur la connaissance de chaque pays et surtout sur le devoir de rapprochement entre le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa. Enfin, malgré les incohérences et les turpitudes de l'histoire, il encourage la France, la Belgique, la République du Congo et la République démocratique du Congo à développer davantage leurs relations privilégiées pour favoriser surtout l'épanouissement des populations des deux rives du fleuve Congo », indique l'auteur du résumé sur l'endos de cet ouvrage fort riche incitant fortement à la lecture.

Pour le Pr Bob Bobutaka, l'histoire, à laquelle il s'intéresse, évolue de manière conjointe avec les archives qui ont finalement eu droit de cité. Jadis, les archivistes ne pouvaient pas donner de la voix, l'histoire englobait tout. Et pourtant, l'historien se ressource auprès de l'archiviste, et non l'inverse du moment qu'il n'y a pas de réciprocité dans la relation archiviste-historien. Si l'historien

retrace les événements vécus dans le sens de l'exploitation des informations, l'archiviste pour sa part les précise. C'est dans cette optique que Bob Bobutaka présente, dans ce livre de 261 pages, une analyse fouillée des relations entre les deux Congo et leurs anciennes métropoles et, de manière singulière, entre Congo Brazzaville et Congo Kinshasa.

« La France, la Belgique et les deux Congo. Mémoire historique, approche archivistique et communication politique » est subdivisé en neuf chapitres. Dans le premier intitulé « L'Histoire, l'Archivistique et l'Archivologie », l'auteur livre des notions sur les archives, l'histoire comme une science de la mémoire événementielle, l'historien, l'archiviste, l'archivologue, l'analyse archivistique du comportement de Léopold II, l'explication archivistique du comportement de Léopold II, l'archivologie en tant que science de la mémoire des activités personnelles et institutionnelles et la bibliologie qui est une science de la mémoire scribale. « De Brazza et Léopold II : créateurs des deux Congo » est le titre du deuxième chapitre dans lequel Bob Bobutaka parle

d'Henri Morton Stanley, de Pierre Savorgnan de Brazza, du statut juridique des Congolais belges et des Congolais français, de la primauté de la paternité du nom « Congo ».

Le troisième chapitre est consacré à « L'Acte général de Berlin » vu comme « La macro-constitution pour l'Afrique ». Le quatrième chapitre s'intéresse à « la communication politique pendant la colonisation », alors que « La France » est l'intitulé du cinquième chapitre de l'ouvrage, « Le Royaume de Belgique » étant le titre du chapitre six. Dans le chapitre sept consacré à la République du Congo, Bob Bobutaka fait un focus sur des sujets emblématiques comme Les hymnes nationaux, les trois glorieuses, les présidents de la République du Congo (Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Augustin Poignet, Alfred Raoul, Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yhombi-Opango, Pascal Lissouba et Sassou N'Guesso). Le chapitre 8 se parle de la République démocratique du Congo. Bob Bobutaka fait mention ici des dirigeants et autres personnalités influentes dans l'histoire de la RD Congo.

Le dernier chapitre concerne la bibliographie de l'auteur.

L'auteur...

Professeur à l'Institut supérieur de statistiques de Kinshasa et à l'Université de Kinshasa (Unikin), Bob Bobutaka est docteur en sciences de l'information et de la communication et membre du Conseil international des archives et chercheur associé à l'Association internationale de bibliologie basée en France. Il s'intéresse à l'archivistique, l'archivologie, la bibliothéologie, la bibliothéconomie, la légistique, la documentologie, la bibliologie, l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication, etc. Il œuvre pour la construction d'un schéma sur la corrélation entre l'histoire, l'archivistique et l'archivologie dans le cadre de la mise en valeur des sciences de la mémoire. Expert et consultant international, ce chercheur érudit au parcours impressionnant compte plusieurs publications (dont dix livres) en France, en Allemagne, en Belgique et en RDC.

Martin Engimo

MONDIAL 2018

Ibenge rappelle Botaka parmi les vingt-trois Léopards contre la Libye

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a rendu publique, le 25 septembre dans la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à Kinshasa, la liste des vingt-trois joueurs retenus pour le match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Sur la liste, on note le retour de Jordan Botaka dans ce groupe, lui qui avait été buteur lors de la large victoire de la RDC en première journée des éliminatoires face à la Libye à Kinshasa (4-1). Il n'a plus été rappelé dans le groupe, et le sélectionneur a indiqué qu'il n'avait pas été content que Botaka ait quitté Leeds pour un autre club de troisième division anglaise (Charlton). Mais maintenant, il a intégré la formation de Saint-Trond en D1 Belge et accumule du temps de jeu et des prestations appréciables qui justifient son rappel en sélection.

Certains joueurs ne font partie de ce groupe qui se rendra à Monastir pour affronter la Libye, le cas du gardien de but Nicaise Kudimbana d'Union



Florent Ibenge au cours de la conférence de presse le 25 septembre à la Fécofa

Saint-Gilloise en D2 Belge, de Padou Bompunga (V.Club), de Rémy Mulumba du Gazélec Ajaccio (L2 France), etc. Pour

Ibenge, il ne s'agit que d'une rencontre et cela n'a pas été nécessaire de convoquer beaucoup de joueurs.

À propos de Rémy Mulumba, il a été la cible des critiques lors du match à égalité de deux buts partout à Kinshasa entre la RDC et la Tunisie. Monté à la place de Chancel Mbemba blessé, Rémy Mulumba, a soutenu Florent Ibenge, n'a pas du tout été à la base des deux buts des Tunisiens. Il n'a pas perdu de ballons. Bien au contraire, il en a récupéré beaucoup. Mais il est monté alors que le bloc équipe des Léopards était très bas, et il ne pouvait rien faire seul, a continué Florent Ibenge. Le sélectionneur a ajouté que les joueurs avaient tout donné au cours de cette rencontre. « Que peut-on reproché à un joueur qui a tout donné, qui a donné le meilleur de lui-même ? », s'est demandé le coach des Léopards. Dans ce groupe, l'on note le retour de Christian Luyindama qui rejoue avec Standard de Liège en D1 belge.

Les vingt-trois retenus

Les gardiens de but retenus pour le match contre la Libye sont Matampi Vumi Ley (Mazembe), Joël Kiasumbua (Lugano/Suisse) et Nathan Mabula Mabruki (Daring Club Motema Pembe). Les défenseurs rete-

nus sont Jordan Ikoko (Guimgamp/France), Issama Mepko (Mazembe), Gabriel Zakua-ni (Gilligam/D3 Angleterre), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Gody Ngonda Muzinga (V.Club), Christian Luyindama Nekadio (Standard de Liège/Belgique) et Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie).

Les milieux de terrain convoqués pour ce match à Monastir sont Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège/Belgique), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique) et Chadrac Akolo (VBF Stuttgart/Allemagne). Et les attaquants figurant sur cette liste définitive pour le match contre les Chevaliers de la Méditerranée sont Gaël Kakuta (Amiens/France), Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Firmin Mubele (Rennes/France), Jonathan Bolingi (Mouscron/Belgique), et Junior Kabananga (FK Astana/Kazakhstan).

M.E.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe sort Al Hilal Obeid et affrontera FUS de Rabat en demi-finale

Déjà vainqueur au match aller à Khartoum par deux buts à un sur le terrain de l'adversaire, Mazembe a fait d'une bouchée la formation d'Al Hilal Obeid de Soudan au match retour à Lubumbashi par cinq buts à zéro, en quarts de finale de la Coupe de la Confédération. En demi-finale, le club de la capitale congolaise du cuivre s'opposera à Fath Union Sport -FUS- de Rabat (Maroc).

Le Tout-puissant Mazembe a, sans forcer les choses, validé son ticket pour la demi-finale de la 15^e édition de la Coupe de la Confédération (CAF). Les Corbeaux de Lubumbashi ont écarté de leur chemin les soudanais d'Al Hilal Obeid et accèdent dans le pré-carré de cette compétition africaine interclubs, presque sans coup férir. Le prochain adversaire de Mazembe, c'est la formation de FUS de Rabat. Mais avant de se hisser en demi-finale, il fallait assurer en quarts de finale de cette C2 africaine. Déjà vainqueur au match aller par deux buts à un sur le terrain d'Al Hilal Obeid, l'équipe coachée par Pamphile Mihayo Kazembe a littéralement fait la fête, le 24 septembre, dans son antre de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, face à un adversaire impuissant, dépassé et inférieur. Cinq buts à zéro, c'est le score à la fin de la partie.

Pour cette rencontre, l'Ivoirien Sylvain Gbohhou a gardé les perches,

avec devant lui une défense à plat composée de l'expérimenté Jean Kasusula sur le côté gauche, Kevin Mondeko et le Zambien Kabaso Chongo dans l'axe, et Djo Issama Mpeko à droite. Le Ghanéen Daniel Adjei et le Zambien Nathan Sinkala se sont chargés de la récupération de balle, alors que le capitaine Zambien Rainford Kalaba a été le dépositaire de jeu. Le Malien Traoré à gauche, le jeune Ben Malango dans l'axe et Chico Ushindi wa Kubanza sur le flanc droit de l'attaque ont constitué le trio offensif de Mazembe. L'on remarque l'absence de Mika Miché dans l'entrejeu qui souffre de la malaria, alors que l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé a débuté sur le banc, ainsi que le gardien de but Matampi Vumi Ley, le défenseur central Joël Kimwaki, le jeune latéral gauche Arsène Zola, l'excentré droit Ghanéen Salomon Asanté, l'attaquant Meshack Elia et le Malien Sissoko.

Le club soudanais a tenu jusqu'à à la 39^e minute. L'expérimenté Jean Kasusula a ouvert le score sur une superbe balle arrêtée, laissant le gardien de but El Akram totalement pantois. À la fin de la première période, le TP Mazembe menait déjà au tableau d'affichage par un but à zéro. Mais le vrai cauchemar du club de Khartoum entraîné par Hussein a débuté dès le début de la deuxième période. À la 49^e minute, le Malien Traoré a doublé la mise pour les Corbeaux, et Ben Malango a inscrit le troisième but à la 54^e



Jean Kasusula auteur du premier but contre Al Hilal Obeid et l'entraîneur Pamphile Mihayo (photo tpmazembe.com)

minute. Entré en jeu, Meshack Elia a participé à la fête avec le quatrième but à la 84^e minute. Et Djo Issama a parachevé la large victoire de Mazembe par une somptueuse frappe à la 90+3^e minute ; des Corbeaux qui en réalité s'étaient qualifiés pour la demi-finale déjà au match aller remporter sur le terrain de l'adversaire à Khartoum par deux buts à un. C'est donc presque sans coup férir que Mazembe accède pour la énième fois en demi-finale d'une compétition africaine interclubs, la Coupe de la Confédération pour le cas d'espèce. Réagissant en conférence de presse d'après match, l'entraîneur de Mazembe Mihayo Kazembe a indiqué : « Au match aller, nous avions remarqué que les Soudanais avaient une défense très lente, il

fallait mettre de la vitesse avec des ballons toujours en profondeur. Chico Ushindi et Adama Traoré avaient cette mission. Grâce à leur rapidité, nous avons exploité cette faille et les buts sont partis des côtés ». A propos d'Ushindi wa Kubanza qui a fait un match exemplaire, Mihayo a précisé : « Ushindi au coup d'envoi, c'était un choix fort que j'ai fait. Abdoulaye Sissoko qui devrait démarrer était fébrile pendant la semaine à la suite de fièvres. J'ai aussi laissé Solomon Asante et Meshack Elia sur le banc pour apporter de la fraîcheur en cours de match. En démarrant avec Chico, je tenais à ne pas casser le rythme pris par ce jeune depuis le match aller. Il a encore apporté un plus dans ce match. Un conseil à ce

jeune, il doit garder sa tête sur les épaules ». L'équipe d'Al Hilal Obeid n'était pas à la hauteur de Mazembe qui se frottera en demi-finale à un club déjà vainqueur d'une compétition africaine interclubs, le Fath Union Sport (FUS) de Rabat du Maroc. Battu au match retour par CS Sfaxien (0-1), FUS se qualifie aux tirs but (4-5), le club de la capitale marocaine ayant également le match aller par la même marque d'un but à zéro. Face à une coriace équipe de FUS, entraînée par Walid Regragui, Mazembe sera obligé de rehausser encore plus son niveau de jeu. Le jeune attaquant Ben Malango qui vit sa première expérience africaine avec Mazembe devra être plus décisif, lui qui s'illustre de plus en plus par des loupées dans la surface de réparation. Dans des rencontres de haut niveau, les occasions de but se raréfient, et l'on doit être concentré et décisif à la moindre occasion qui pourrait se présenter et faire mouche. Et Pamphile Mihayo s'est déjà mis dans l'ambiance de cette rencontre. « Nous étions focalisés sur nos deux matchs des quarts de finale au moment où FUS et CS Sfaxien s'opposaient. Il est maintenant temps de revoir les prestations des Marocains pour mettre en place, pendant la semaine, notre plan de jeu. Nous jouons à la maison dimanche, obligatoirement nous devons obtenir la victoire ».

Martin Enjimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





FORFAIT PEINTURE

Offre exceptionnelle
 *Valable pour tous types de véhicules
 Jusqu'au 31 Décembre 2017

Berline
390 000
 FCFA TTC

4x4
490 000
 FCFA TTC

*Hors carrosserie et pièces de rechange.
 *Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
 www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



AVEC CFAO, LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE!

PRIX SPECIAL

à partir de
21 900 000
 Frs CFA TTC*



New HILUX

Offre valable
 du
01 SEPTEMBRE
 au
30 OCTOBRE
 2017

Dans la limite des stocks disponibles



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
 www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 Email.: cfaomotorscongo@cfao.com



SOUDAN

Omar el-Béchir demande aux citoyens du Darfour de rendre volontairement leurs armes

« Nous demandons aux gens de rendre volontairement leurs armes (...) certains le font, mais d'autres les gardent. Très bientôt, nous viendrons et nous prendrons les armes qui ne sont pas remises volontairement », a mis en garde le président soudanais, Omar el-Béchir.

Les autorités veulent récupérer les armes détenues par les tribus du Darfour, y compris celles qui ont agi aux côtés des forces gouvernementales. « La sécurité est le point de départ si l'on veut du développement. Si vous, les gens du Darfour, nous donnez la sécurité, nous vous donnerons le développement », a déclaré le président soudanais.

Par ailleurs, des groupes rebelles ont dénoncé la campagne du gouvernement pour collecter les armes.

« Nous sommes tous d'accord en principe pour rendre les armes, mais le gouvernement doit d'abord expliquer pourquoi il a distribué des armes à des milices qui les ont utilisées contre certains groupes ethniques », a déclaré Mohamed

Hassan, porte-parole du groupe rebelle de l'Armée de libération du Soudan, faction Minni Minawi.

De son côté, le gouverneur du Darfour-Sud, Adam al-Fakhi, a estimé que les résultats de la collecte étaient encourageants, puisqu'il a réussi à récupérer 2120 armes.

Omar el-Béchir est recherché par la Cour pénale internationale (CPI) basée à La Haye pour répondre aux accusations de génocide et de crimes de guerre au Darfour, une région de l'ouest du Soudan. Ce dernier a toujours refusé de se rendre à la CPI et affirme que le conflit est aujourd'hui terminé au Darfour, ce que contestent des organisations de défense des droits de l'Homme.

Le conflit dans cette région avait éclaté en 2003, quand des insurgés issus de minorités ethniques avaient pris les armes contre le pouvoir de Khartoum, aux mains de la majorité arabe, affirmant être marginalisés. Les combats ont fait près de 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU.

Yvette Reine Nzaba

FORUM AFRICA 2017

Les investisseurs africains à Charm el-Cheikh

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, veut tourner l'économie de son pays vers l'Afrique. C'est lors du sommet tripartite de 2015 que ce dernier a manifesté ses nouvelles ambitions africaines. Il présidera le Forum Africa 2017 prévu du 7 au 9 décembre à Charm el-Cheikh en Égypte, en présence de ses pairs et des hommes d'affaires.

Plus de 1000 délégués y sont conviés pour discuter autour du commerce et des investissements africains sur le thème « promouvoir le commerce et les investissements en Afrique ». Ce Forum sera l'occasion de « renforcer l'engagement de l'Égypte d'améliorer l'intégration économique et culturelle de l'Afrique et de stimuler les investissements dans l'une des régions du monde qui connaît une très forte croissance », indique une source.

Pour la ministre égyptienne des Investissements et de la coopération internationale, Sahar Nasr, il existe une véritable opportunité africaine fondée sur des réformes favorables aux affaires sur l'ensemble du continent.

« Ce Forum a pour objectif la pro-

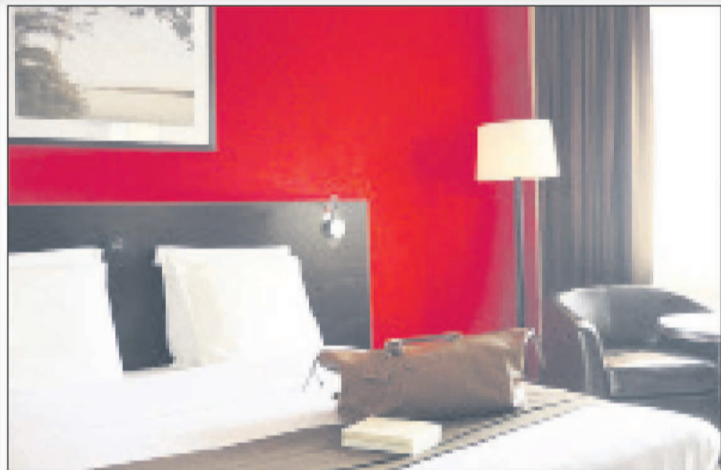


Abdel Fattah al-Sissi (DR)

motion des investissements sur notre continent, en particulier les investissements transfrontaliers. En Égypte, nous avons entrepris un ambitieux programme de réformes économiques et amélioré le climat des affaires et la compétitivité », a-t-elle poursuivi. Avant d'ajouter : « ces efforts vont de pair avec notre volonté de jouer le rôle de passerelle stratégique entre l'Afrique et le reste du monde ». Ce forum sera l'occasion pour l'Égypte, de présenter ses

projets, notamment la construction d'une nouvelle capitale à 45 km du Caire plusieurs projets de zones économiques spéciales et de zones industrielles le long du Canal de Suez. « L'Afrique et, en particulier, la région Comesa, continuent d'offrir quelques-uns des meilleurs retours sur investissement du monde ». Une journée du forum sera consacrée aux jeunes entrepreneurs africains jeunesse africaine.

Noël Ndong



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

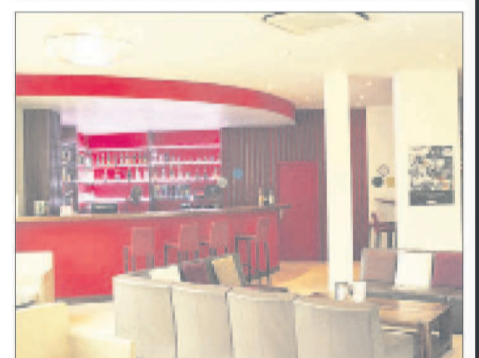
Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire – République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



La mutuelle ADICO informe parents, amis et connaissances du décès survenu le dimanche 17 septembre 2017 de membre Doriane Libambou Mbongo. La veillée mortuaire a lieu à la cité des 17 à Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. Chère soeur, tu restera à jamais dans nos coeurs.



NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles NDongo Mokana, Mokana, Congoléla, Eteka, sans oublier la grande famille du Ministère Chrétien du Combat Spirituel informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, fille, tante, épouse, nièce et sœur, NDongo Mokana Yvette Chantal, née Congoléla, baptisée Tabitha survenue le 3 septembre à Raleigh en Caroline du Nord, aux Etats-Unis des suites d'une maladie. La veillée funèbre se tient au Camp 15 août, case 414. Référence mess des officiers. Le programme et la date des obsèques se présentent de la manière suivante :

Vendredi 22 septembre :

17h00 : arrivée de la dépouille mortuaire à l'aéroport de Maya-Maya par le vol régulier d'Air France

Lundi 25 septembre

- 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement au domicile familial

Mardi 26 septembre

- Office religieux et recueillement

- 13h00 : départ pour le cimetière privé de Bouka

- 16h00 : fin de la cérémonie

FRANCE

Capcos lance la dynamique de la solidarité internationale pour la diaspora congolaise

C'était une diaspora congolaise solidaire qui a bravé les contraintes de mouvements sociaux du jour pour venir assister aux « premières rencontres congolaises de la coopération et la solidarité internationale. »

Samedi 23 septembre, en présence des représentants des associations amies et du Forim, la Coordination d'appui aux projets de solidarité internationale pour le Congo-Capcos- a mis en avant le retour d'expériences, les idées et points de vue sur la thématique du « Codéveloppement », de la « Coopération et de la solidarité internationale », dans une atmosphère sereine et constructive.

Puisqu'il était question de coopération, l'assistance venue nombreuse s'est prêtée à l'écoute de Astrid Frey sur le rôle et retour d'expérience du Comité français de la solidarité internationale CFSI. Ce comité présent au Congo mène, depuis 2008, un programme ambitieux et innovant appelé « programme concerté pluri acteurs ». Financé par l'Agence française de développement, le ministère du Plan au Congo, les membres du PCPA-Congo et les donateurs du CFSI qui a la particularité de rassembler près d'une centaine d'organisations congolaises et françaises. Il soutient des projets concrets proposés par ces organisations (plus de 68 projets depuis 2008), facilite leur mise en réseau et favorise la rencontre avec les pouvoirs publics locaux ou nationaux pour la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté plus efficaces et plus proches des besoins réels de la population.

Au plus près des populations, le Réseau des Associations de solidarité internationale pour le développement du Congo (Rasidc), a présenté son retour d'expé-

férentes demandes des éventuels participants des départements voisins.

Pour Fidèle Bayakimissa, du Groupement des coopératives



La séance de travail du samedi 23 septembre à Paris (DR)

rience à la 8e édition de la foire du terroir de la Bouenza qui s'est déroulée du 11 au 13 août derniers, à Madingou. En appui de séquences vidéo, Ernest Mousoki, délégué général de Capcos, a expliqué la progression du partenariat innovant porté par des migrants, qui est devenu pérenne dans ce département. Ce partenariat repose sur trois grands piliers : la diaspora congolaise de France (via le Rasidc); le conseil départemental et les maires de la Bouenza. Il intégrera désormais la nouvelle association de représentation des producteurs de la Bouenza. La 9e édition prévue en 2018, prendra en compte les dif-

agropastorales de Moulenda (Gdcam Nord Europe), le témoignage a porté sur l'hydro-électrification rurale. Ce projet innovant a permis aux populations rurales de la contrée de Moulenda, dans le Pool, de bénéficier de l'électrification des places publiques, du dispensaire et du collège. Depuis les Hauts-de-France, l'association suit de près la réalisation de ce projet porté par la diaspora, impliquant la coopération entre la France et le Congo. Il est prévu, le 27 septembre à Brazzaville dans les locaux de l'ambassade de France, un atelier de démonstration de cette nouvelle technologie.

Pour le trait d'union entre « le vivre-ensemble » ici en France et la solidarité internationale là-bas au Congo, Léo-Cady Kakama, présidente de l'association « Kakama Accroche-Toi », tisse cette relation au quotidien. Cela commence par la mise en place

et surtout l'envie de « continuer la réalisation de nos projets au Congo », ont-ils commenté. Des prémices de structuration de la dynamique de la diaspora congolaise que saluent le vice-président du Forim Moussa Konaté et Chrysostome Grégoire Kounga, représentant du Collectif des organisations de solidarité internationale issues de migrations en Bretagne (Cosim). Tour à tour, chacun d'eux, au nom de leur président Thierno Camara, a insisté sur le rassemblement des Congolais en respect des institutions, pour parler d'une « même voix », en vue de renforcer les échanges entre le pays d'accueil et celui d'origine, afin de contribuer à son développement. « C'est en s'unissant que la diaspora congolaise gagnera en notoriété pour devenir le vrai et unique interlocuteur des institutions », a précisé le vice-président.

Un réel moment de qualité consacré à la convivialité qui s'est achevé par le mot de Christian Milébé Vaz (coordinateur du comité des représentants de la Capcos), au cours duquel il a insisté sur l'appui des amis du Congo désireux d'inscrire dans la durée la coopération franco-congolaise. « Par exemple, c'est le cas des élus du département des Yvelines qui ont initié une coopération décentralisée avec le département de la Cruvette », a-t-il indiqué. C'est une solidarité ouverte à toute la diaspora congolaise sans exclusive.

Marie Alfred Ngoma

Surveillez votre diabète à moindre coût pendant 1 an
Réservez vite au 06 905 7373

38 000 FCFA



+



500
Bandelettes

+



500
Lancettes

POLYCLINIQUE
HEROS

1148 RUE VOULA, PLATEAU DES 15 ANS - BRAZZAVILLE

BRÈVES

MALI

Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU au Mali, Koen Davidse, a condamné fermement une attaque à la mine ou engin explosif contre des Casques bleus qui escortaient un convoi sur l'axe Anefis - Gao, dans la région de Gao. Bilan : trois soldats de la paix tués et cinq autres sérieusement blessés. Une force d'intervention rapide a immédiatement été déployée sur les lieux pour sécuriser le périmètre et permettre la prise en charge des victimes. Selon Koen Davidse, la Minusma « mettra tous les moyens en œuvre pour que justice soit rendue ».

CENTRAFRIQUE

Des hommes armés – considérés comme étant des rebelles des 3R – ont attaqué le weekend dernier la ville de Bocaranga, située au nord-ouest de la Centrafrique et frontalière avec le Cameroun. « Après l'attaque des 3R, les éléments d'autodéfense anti-balaka avaient riposté », a signalé un témoin. Des centaines de personnes ont fui Bocaranga. Le bilan reste indéterminé. Cette ville, corridor de transhumance abritant des Peuls, a été la cible d'une attaque similaire du groupe 3R en février. Apparu fin 2015 dans le nord-ouest de la Centrafrique, le mouvement armé 3R prétend protéger la communauté des peuls contre les attaques des milices anti-balaka.

GUINÉE BISSAU

Les deux camps rivaux de la crise politique en Guinée-Bissau, qui oppose le président José Mario Vaz au parti au pouvoir, ont célébré séparément le 24 septembre, le 44e anniversaire de l'indépendance du pays. M. Vaz a prononcé un discours centré sur la crise politique, lors d'une cérémonie à Gabù (200 km de la capitale), boudée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), ayant organisé sa propre cérémonie à 40 km de là. Ce pays traverse des turbulences politiques depuis la destitution, en août 2015, par le président José Mario Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du PAIGC, auquel appartiennent tous les deux.

CAMEROUN

La dette des entreprises publiques risque à terme de porter un sérieux coup au budget de l'Etat. En toile de fond : la mauvaise gouvernance; les grilles salariales très confortables et les avantages de trop offerts dans ces entreprises créant des endettements excessifs. En visite au Cameroun, le directeur général adjoint du FMI, Mitsuhiro Furusawa a fait état d'un endettement élevé, couplé à des arriérés, avant d'expliquer que seuls « une amélioration de l'information financière et un renforcement de la surveillance de la gestion de ces entreprises protégeront

le budget de l'Etat contre les passifs conditionnels qui y sont liés ».

TCHAD

Le Tchad, la Corée du Nord et le Venezuela ont été intégrés à la liste des pays visés par le décret migratoire américain pour des manquements à la sécurité sur leurs voyageurs et un manque de coopération avec Washington. Le Soudan, l'un des six pays musulmans visés par le précédent décret, a été retiré de la liste. Le nouveau texte interdit ou limite l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants étrangers de huit pays au total, avec l'Iran, la Libye, la Syrie, la Somalie et le Yémen. Les mesures de restriction sont différentes selon les pays. Tous les citoyens de Corée du nord et du Tchad sont interdits d'accès au territoire américain, alors que l'interdiction se limite aux membres d'une longue liste d'instances gouvernementales vénézuéliennes et à leur famille. Le décret est prolongé à partir du 24 septembre pour les cinq pays qui figuraient sur la liste précédente. Il entrera en vigueur pour les trois nouveaux pays, le 18 octobre.

KENYA

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a rapatrié 832 réfugiés somaliens au cours des deux dernières semaines, dans un processus d'accélération du rapatriement volontaire de ces derniers depuis le Kenya. 83 ont été renvoyés à Mogadiscio, tandis que 749 autres ont été emmenés à Kismayo dans le sud de la Somalie entre le 1er et le 15 septembre. Le nombre total cumulatif de personnes rapatriées du Kenya en Somalie s'élève à 73.031, depuis le lancement de l'exercice, le 8 décembre 2014. Actuellement, 17.229 réfugiés sont prêts à retourner en Somalie, dont 11.358 enregistrés en 2017. L'inscription est en cours. On estime que 1,1 million de personnes sont déplacées à l'intérieur de la Somalie.

BURUNDI

L'opposition a salué l'ouverture par le gouvernement burundais d'un compte à la banque centrale du pays en vue de l'autofinancement des prochaines élections burundaises de 2020. Le 8 août dernier, le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a déposé à la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) un montant de cinq millions de francs burundais (environ 3000 dollars) à titre de première contribution de sa famille pour les prochaines élections. L'appel a été suivi par le 1er vice-président de la République, Gaston Sindimwo, qui a versé une somme de deux millions de Fb. « Le temps d'attendre des dons venant de l'extérieur est révolu ; c'est pourquoi en 2020 et au-delà, le Burundi autofinancera ses propres élections », a-t-il déclaré.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

AFRIQUE:

L'ONU salue les efforts pour prévenir la famine dans quatre pays

Près de sept mois après son appel à l'action, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a salué vendredi les efforts de la communauté internationale ces derniers mois pour répondre aux menaces de famine au Soudan du Sud, en Somalie, au nord-est du Nigéria et au Yémen.

« Depuis lors, les bailleurs de fonds et les partenaires ont intensifié et pris des mesures. Sur les 4,9 milliards de dollars requis pour couvrir les opérations humanitaires d'urgence, 60% ont été reçus. Les agences humanitaires et leurs partenaires atteignent près de 30 millions de personnes chaque mois avec de la nourriture, des moyens de subsistance, de la santé, de l'eau et de l'assainissement et de l'aide nutritionnelle », a dit le patron de l'ONU, lors d'une réunion co-organisée par les Nations unies et la Banque mondiale. Le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) a été l'une des premières sources de financement ayant permis de dégager près de 130 millions de dollars. « Jusqu'à présent, cette action coordonnée des gouvernements, des agences, des bailleurs de fonds et des organisations non gouvernementales a permis de tenir la famine à distance », a noté le secrétaire général. Mais, selon lui, la crise n'est pas terminée et beaucoup reste encore à faire. « Dans chacun des quatre pays, les besoins des gens se sont intensifiés depuis février », a-t-il souligné.

Au Soudan du Sud, 6 millions de personnes souffrent actuellement d'insécurité alimentaire. En Somalie, 3,1 millions sont maintenant incapables de répondre à leurs besoins alimentaires quotidiens. Une augmentation de 200.000 depuis l'appel à l'action.

Au Yémen, qui connaît la plus grande crise humanitaire au monde, 17 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire, dont 6,8 millions sont proches de la famine. Et dans le nord-est du Nigéria, environ 5,2 millions souffrent d'insécurité alimentaire et ont besoin d'une aide d'urgence.

António Guterres a noté que ces quatre crises de la faim résultent toutes d'un conflit prolongé, d'un échec de l'application du Droit international humanitaire (DIH) et des droits de l'Homme et de l'absence d'un accès humanitaire sûr et durable auprès des personnes qui ont besoin d'aide.

Yvette Reine Nzaba

GUINÉE ÉQUATORIALE/BURKINA FASO

Accord sur le gaz liquéfié

Malabo et Ouaga ont signé un protocole d'accord de coopération (MoU) qui devrait aboutir, d'ici 3 ans, à la fourniture par la Guinée équatoriale de Gaz naturel liquéfié (GNL) au Burkina Faso, a-t-on appris.

L'accord, oblige les deux parties à négocier et à exécuter un contrat de vente et d'achat de GNL (SPA), ainsi qu'un accord d'utilisation de terminal (TUA) qui servira de base à leur première transaction de GNL. Les deux pays travailleront de façon étroite à la construction des infrastructures essentielles pour importer, stocker et transporter du GNL, mais aussi s'échangeront des données dans les efforts pour réaliser ce projet, poursuit le communiqué. L'accord offre également la possibilité à Malabo d'explorer et de développer des productions de pétrole et/ou de gaz au Burkina Faso.

Le ministre équatorien des Hydrocarbures Gabriel Maba Obiang s'est félicité de « la signature d'un tel accord avec nos frères du Burkina Faso pour leur fournir des ressources énergétiques cruciales. Cette collaboration avec le Burkina Faso, fait partie de notre initiative Afrique GNL 2 qui mettra en exergue la coopération des pays africains dans le secteur de l'énergie. Elle permettra aussi de construire l'infrastructure nécessaire pour renforcer nos économies ».

Malabo exporte actuellement 3,4 Mtpa de GNL. Ce volume devrait augmenter grâce au projet Fortuna LNG qui devrait entrer en service en 2020. Il s'agira du premier projet de liquéfaction de gaz naturel en eaux profondes d'Afrique.

Noël Ndong

Ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov salue les efforts de l'Union africaine dans le maintien de la paix et de la sécurité

Dans son allocution à la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la réforme du maintien de la paix de l'Onu, New York, 20 septembre 2017, Ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a éclairci, entre autre, la position de la Russie sur les efforts de l'Union africaine de maintien de la paix et de la sécurité sur le continent.

« La Russie note les succès notables de l'Union africaine dans la formation d'une architecture continentale globale de paix et de sécurité. Nous sommes convaincus que seuls les efforts actifs des Africains eux-mêmes permettront de régler les conflits sur le continent. Nous appelons tout le monde à contribuer à ce que les pays d'Afrique, précisément, jouent le rôle principal dans la détermination des voies d'établisse-

ment de la paix et de la sécurité conformément à leur propre principe : « Des solutions africaines aux problèmes africains ».

Les pays d'Afrique ne sont pas seulement confrontés à des problèmes internes et à des conflits, mais également à une hausse sans précédent de la menace terroriste qui s'est significativement aggravée suite aux aventures militaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le flux de combattants et d'armes transitant via la Libye vers le sud – au Mali, au Niger, au Tchad – a engendré de nombreuses menaces terroristes dans la région du Sahara-Sahel. Daech est entré en coopération avec Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique. Le groupuscule al-Mourabi-



tone s'est activé au nord du Mali et au Niger, cherchant à unir toutes les structures extrémistes du Mali, du Niger et de la Mauritanie. Al-Chabab reste actif

en Somalie. La Russie prône invariablement une coopération plus efficace entre les pays d'Afrique pour accroître leur potentiel antiterroriste. Nous sommes prêts à partager avec nos partenaires africains notre expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Chaque année, les établissements éducatifs russes forment des centaines de casques bleus et de policiers africains.

Les pays d'Afrique posent la question de la contribution matérielle et financière à leurs efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris dans le cadre du partenariat entre l'Onu et l'Union africaine. Nous sommes prêts à chercher des accords mutuellement acceptables.»

AFFAIRES

Des chefs d'entreprises chinois explorent des opportunités au Congo

Une délégation de trente chefs d'entreprises chinois, conduite par le président du Conseil pour la promotion de la coopération sud-sud (CPCSS), Lyu Xinhua, a échangé le 25 septembre à Brazzaville avec les entrepreneurs congolais sur les possibilités de conclure des accords de partenariat.

« Nous profitons de discuter avec les entrepreneurs congolais sur la coopération économique. J'espère que les hommes d'affaires des deux parties vont profiter de cette rencontre pour nouer des accords de partenariat », a déclaré Lyu Xinhua.

Sur l'objectif de leur venue dans la capitale congolaise, il a expliqué que « nous avons choisi le Congo parce que c'est un partenaire important de la Chine en Afrique en matière économique et commercial. Il dispose d'un climat d'affaires favorable, d'une stabilité politique et de nombreuses ressources naturelles ».

Il s'agit de la neuvième mission du CPCSS en Afrique, une structure créée en 2014 et affiliée au ministre chinois des Affaires étrangères. La capitale congolaise constitue la dernière étape de cette mission qui a déjà visité le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

Selon le ministre d'Etat chargé de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, qui a ouvert cette réunion sur l'investissement et le commerce entre les deux parties, le Congo est le quatrième pays pilote de la coopération chinoise en Afrique.

En 2012, les échanges commerciaux entre le Congo et la Chine étaient estimés à 5,8 milliards de dollars américains contre 6,5 milliards en 2013, a-t-il indiqué, ajoutant que ceux-ci ont connu une baisse consécutive due à la chute du prix du pétrole sur le marché mondial.

« Aujourd'hui, le moment est venu d'élargir la gamme des biens et services échangés. Outre les produits du sous-sol, le pétrole et les autres mines, le Congo entend désormais se doter avec l'aide de la Chine des capacités à exporter des produits de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'industrie et de



Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo entouré du président du CPCSS et de la directrice générale de l'API (Adiac)

la culture », a fait savoir Gilbert Ondongo.

Après avoir salué l'appui de la Chine dans l'érection de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, il a demandé au CPCSS d'inciter en partenariat avec l'Agence pour la promotion des investissements (API), les hommes d'affaires chinois à venir investir au Congo.

L'une des quatre zones envi-

sagées par le gouvernement congolais, la zone économique spéciale de Pointe-Noire fait partie des projets phares de la coopération chinoise en Afrique. Elle devrait permettre de créer quelque 100.000 emplois directs et indirects.

Lors de sa visite à Beijing en 2016, le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue Xi Jinping ont porté la coopéra-

tion sino-congolaise au rang de partenariat stratégique global. Les hommes d'affaires chinois, ayant foulé le sol congolais dans le cadre de la mission du CPCSS, évoluent dans les secteurs de l'agriculture, des textiles, des infrastructures, des énergies renouvelables, de la santé et de l'éducation, la protection de l'environnement.

Christian Brice Elion

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Les administrations des douanes en quête de performance

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) organise en partenariat avec le gouvernement congolais, du 25 au 27 septembre à Brazzaville, le 7^e atelier des gestionnaires de formation et ressources humaines de la région d'Afrique occidentale et centrale.

« Quelle initiative en matière de gestion des ressources humaines pour répondre aux défis des administrations douanières de l'Afrique centrale et occidentale », tel est le thème de cette formation devant permettre aux 23 pays concernés, de disposer d'ingénieurs de formation aptes à conduire les activités de renforcement des capacités et de développement des compétences. Cet atelier sera également l'occasion de promouvoir l'usage et la compréhension des nouveaux outils de la démarche compétente.

« En matière de gestion des ressources humaines, les diagnostics réalisés par l'OMD ainsi que l'ensemble des bailleurs de fonds, révèlent une nette insuffisance dans les investissements visant le développement et le professionnalisme du personnel



Une vue de la salle à l'ouverture de l'atelier (Adiac)

douanier. Ceci a parfois entraîné un retard voire un échec de beaucoup de projets de modernisation », a indiqué le représentant du secrétaire général de l'OMD, Si Mohamed. Notons que la croissance économique internationale a imposé de nouveaux défis aux administrations douanières. De ce

fait, ces dernières doivent désormais concilier les impératifs de sécurité et de facilitation, agir de façon stratégique afin de répondre aux changements de leur environnement et s'acquitter de leurs missions traditionnelles et nouvelles.

Pour le directeur du bureau régional de renforcement des ca-

pacités de l'OMD, Souleymane Sangaré, de nouveaux concepts tels la gestion axée sur les résultats, l'orientation client, les contrats de performance ou la responsabilité sociale qui étaient réservés au secteur privé, ont fait leur apparition dans l'administration publique.

Ainsi, en raison de leurs posi-

tions stratégiques dans l'économie et les finances publiques nationales, les administrations des douanes ont l'obligation de s'adapter en permanence à l'évolution du commerce international au risque d'être un frein au développement national.

« Les processus de recrutement qui continuent d'échapper aux administrations douanières, l'absence d'investissement conséquent dans la formation et le renforcement des capacités des agents, la survivance des méthodes caduques de gestion du personnel sont des exemples qui nous obligent à admettre que nous ne sommes pas prêts », a souligné Souleymane Sangaré.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Akouala Mpan a signifié que le gouvernement congolais s'était engagé à mettre l'administration des douanes congolaises au diapason des douanes modernes, au travers la mise en place d'une politique d'émulation des cadres.

Lopelle Mboussa Gassia et Christie Gany Pambou

RELIGION

Les salutistes commémorent les 80 ans de l'implantation de l'Armée du salut au Congo

Près de 8 000 fidèles de cette église ont assisté le 24 septembre, au Gymnase Henri-Elendé de Brazzaville, au culte de clôture des festivités marquant le 80e anniversaire de leur congrégation au Congo.

Implantée en République du Congo en 1937, l'Armée du salut totalise cette année ses 80 ans d'existence. En effet, plusieurs activités ont été organisées à Brazzaville, du 21 au 24 septembre, en présence du général André Cox. Au programme de celles-ci, figuraient entre autres: l'inauguration de la salle de réunions du poste de Nganguouini; des rallyes et une marche dénommée cortège de témoignage qui s'est ébranlé du rond-point Mounkali au Gymnase Henri-Elendé. Le plus grand rassemblement a été le culte de clôture du 24 septembre.

Dans son homélie tirée du livre de Philippiens 4 : 4-19, le chef mondial de l'Armée du salut a indiqué que le Congo avait besoin de la paix. Selon lui, de nombreux soldats de l'Armée du salut ayant participé à ce culte étaient prêts à être mobilisés pour œuvrer en faveur de la paix au Congo. « Notre mission est sans discrimination, nous ne regardons pas la couleur politique, une démocratie se construit par



Une vue de la salle ; crédit photo Adiac

la tolérance, par le respect de l'autre. Dieu nous appelle plus que jamais à être les soldats de paix parce que nous vivons dans des temps difficiles, nous vivons des temps où les hommes sont divisés, nous ne sommes pas en accord », a prêché le général Cox, précisant que la

pauvreté, la misère et la souffrance n'avaient pas de couleurs politiques.

Président de la sous-commission communication, presse et médias du 80e anniversaire, le major Gabriel Dimonekené, a qualifié cette évangile de révolutionnaire. D'après lui, en choisissant de prêcher sur

Philippiens 4 : 4-19, le général a lancé un défi aux salutistes et autres participants. « Peu

importe les circonstances que nous traversons, le chrétien, qu'il soit salutiste ou non, doit être quelqu'un de nature joyeuse. Et Paul en écrivant aux Philippiens, était en prison, c'est pour cela qu'on appelle cette épître celle de captivité. Malgré la prison, Paul se sentait

joyeux et disait: tout ce que vous voulez faire, faites-le pour le seigneur », a-t-il commenté.

Plusieurs nouveaux soldats enrôlés

Représentant le maire de Brazzaville, l'administrateur-maire de Ouenzé a souligné que le général André Cox est arrivé au Congo au moment où le pays est en train de traverser des périodes tumultueuses. « Tous ici présents, nous avons besoin de cette paix, nous voulons que le Congo rayonne et retrouve ses lettres de noblesse d'hier. En partant, laissez nous la paix pour le développement harmonieux de notre pays », a souhaité Marcel Nganongo.

L'un des actes importants posés à l'occasion des 80 ans de l'Armée du salut au Congo, a été l'enrôlement de 456 soldats parmi lesquels cinq Gabonais, dont le pays abrite un embryon. Le général qui était en compagnie de son épouse, la commissaire Silvia Cox, a également enrôlé 277 jeunes soldats. Leurs âges varient entre 8 et 15 ans.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION CIVIQUE

La jeunesse chrétienne invitée à promouvoir les valeurs de paix

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a exhorté, le 23 septembre à Brazzaville, les fidèles de l'église Chapelle des vainqueurs au respect scrupuleux des notions de l'éthique chrétienne, des principes de base de citoyenneté et de la cohésion nationale.

La rencontre citoyenne entre la ministre et la jeunesse chrétienne intègre le vaste programme de conscientisation du gouvernement. Au siège de l'église Chapelle des vainqueurs, Destinée Hermella Doukaga a décrypté les concepts clés pour persuader la jeunesse, la convaincre et faire passer l'essentiel de son message.

« Il s'agit pour vous, jeunes chrétiens, de participer à la gestion des affaires de la communauté », a déclaré la ministre.

Et de poursuivre : « Notre pays a besoin de la paix. Vous devrez respecter scrupuleusement l'éthique chrétienne, comme vous savez le faire, dans la société actuelle. Observez bien aussi les principes de base de la citoyenneté et de la cohésion sociale. Continuez à promouvoir les valeurs de paix et d'humilité. Nous comptons plus sur vous jeunes éclairés pour parler aux autres afin qu'ils reviennent à la raison », a déclaré la ministre.

Elle a également évoqué le programme de réduction de la pauvreté au moyen du capital humain, l'autonomisation juvénile ainsi que l'obtention d'un emploi digne et décent. Le gouvernement congolais, a-t-elle rappelé, développe un ambitieux programme de conscientisation qui s'appuiera sur les jeunes afin de les prémunir contre les différentes formes d'extrémisme.

« Le gouvernement est en train d'élaborer des programmes d'insertions socioéconomiques des jeunes pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) car la pauvreté n'est pas de Dieu. Le gouvernement encourage les jeunes aux initiatives entrepreneuriales et l'éducation chrétienne est une force pour le développement », a indiqué Destinée Hermella Doukaga.

Rappelons que la rencontre citoyenne entre la ministre de la jeunesse et ces fidèles chrétiens est intervenue lors de la clôture de la 4ème édition des vacances-profitables, une initiative de l'église Chapelle des vainqueurs qui a pour objectif de promouvoir les talents juvéniles dans les domaines comme la musique, l'art théâtrale, l'entrepreneuriat et la connaissance biblique. L'édition 2017 des vacances-profitables avait pour thème : « Introniser pour triompher le monde ».

Fortuné Ibara

PARLEMENT

Le Sénat met en place ses commissions et groupes parlementaires

Six commissions au lieu de sept comme souhaité par les sénateurs et deux groupes parlementaires ont été mis en place lors de la plénière du jeudi 21 septembre à Brazzaville. Elles se composent de la manière suivante :

Commission Economie et Finances

Président : Epouma Andzimba Jean Marie
Premier Vice-président : Nguié Paul Stanislas
Deuxième vice-président : Banvidi Antoine
Rapporteur : Ngakosso Ngama Aristide
Secrétaire : Kentoula Jean Serge

Commission Défense et Sécurité

Président : Zambila Gabriel
Premier vice-président : Inzoungou Massanga Zély Pierre
Deuxième vice-président : Ondongo Gabriel
Rapporteur : Mouanda Kitsinga Ralcoh Donatien
Secrétaire : Ngomoko Ndzokivouka Christine

Commission Santé Famille Affaires sociales Genre et Développement durable

Présidente : Massoussa née Kombila Matéo Odette
Premier vice-président : Ekoundzola Jean Roger
Deuxième vice-président : Bongo Mavoungou Raymond
Rapporteur : Nkoua Alphonse
Secrétaire : Ikourou Yoka née Anganzi Pauline

Commission Affaires juridiques et administratives

Président : Manoukou Kouba Jean-Pierre
Premier vice-président : Okoula Edouard Roger

Deuxième vice-président : Foudi Victor
Rapporteur : Kaya Magane Gaspard
Secrétaire : Moundzalo Jacqueline

Commission Education Science Culture Information et Technologie

Président : Tchicaya Félix
Premier vice-président : Abibi Daniel
Deuxième vice-président : Mouanga Nkéoua Lazare
Rapporteur : Miyouna Ludovic Robert
Secrétaire : Molamou Antonin

Commission Affaires étrangères et Coopération

Président : Oba Apounou Gabriel
Premier vice-président : Loemba Antoine Denis
Deuxième vice-président : Bouka Boniface
Rapporteur : Ondziel Onna Euloge Henri Rock
Secrétaire : Bouvet Marie-Thérèse.

Outre ces commissions, le Sénat a également mis en place les deux groupes parlementaires notamment le groupe PCT et Alliés présidé par le sénateur Théophile Adoua et UPADS et Apparentés avec à sa tête Ange Edouard Pougui.

Jean Jacques Koubemba

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 2^e journée, 2^e division, groupe B

Le FK Tirana s'impose 3-0 à Pogradeci. Sans Hardy Binguala, non convoqué.

Chypre, 5^e journée, 1^{re} division
San Juhvel Tsoumou, diminué, l'Ermis bat l'Ethnikos Achna (2-0). Une première victoire cette saison pour le club d'Aradippou, qui quitte ainsi la zone de relégation (3 points et un match en retard).

France, 9^e journée, 2^e division
Remplaçant, Tobias Badila est entré à la 61^e lors du match nul de Nancy à Lorient (0-0). L'international congolais a remplacé Yahia, blessé, en défense centrale. Ryan Bidounga n'était pas dans le groupe.

France, 8^e journée, 3^e division
Sans Fernand Mayembo, convalescent, Grenoble concède sa première défaite de la saison à domicile, la 2^e de la saison, face à Cholet (0-2). L'équipe du Maine-et-Loire a fait le déplacement dans l'Isère sans Kévin Zinga Mondziaou et Galcot Youlou Loufoukou.

Allemagne, 8^e journée, 4^e division, groupe Nord-Est

Floydin Baloki n'est pas entrée en jeu lors du match nul concédé par le Germania Halberstadt face à Auerbach (2-2).

Allemagne, 10^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

L'Eintracht Trier bat Mechttersheim (1-0). De retour de suspension (3 matchs), Godmer Mabouba était remplaçant et est entré à la 71^e.

Allemagne, 6^e journée, 5^e division, groupe Nord-Est

Lichtenberg fait match nul à Staaken (1-1). Titulaire, Kiminou Mayoungou a été remplacé à la 56^e.

Belgique, 7^e journée, 2^e division
Sans Maël Lépicier, absent, Roulers coule à Westerlo (0-4).

Pays-Bas, 5^e journée, 4^e division
Entré à la 64^e ; David Sambissa ne peut empêcher la défaite de la réserve de Twente à DOVO (0-1). Les Jong Twente sont 11^e avec 6 points.

Roumanie, 9^e journée, 2^e division
Le Foresta Suceava s'incline à Hermannstadt (0-2). Allan Kimbaloula a joué l'intégralité du match, alors que Charlevy Mabilia, arrivé l'avant-veille n'était pas dans le groupe. Avec 4 points, le Foresta est 20^e et dernier.

Russie, 10^e journée, 3^e division, groupe Ouest
Erving Botaka Yoboma était remplaçant lors du succès de Kazanka sur la réserve du Dinamo St-Petersbourg (2-0). Avec cette 4^e victoire de rang, Kazanka monte sur le podium.

Belgique, 7^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Sylver Ganvoula a joué 81 minutes lors du succès de Malines face à Saint-Trond (2-0).

Remplaçant, Marvin Baudry est entré à la 64^e lors de la victoire de Zulte-Waregem à La Gantoise (1-0).

Sélectionné dans le groupe de 21, Francis N'Ganga était en tribunes lors du revers de Charleroi face au FC

Bruges (1-2).

Les Zèbres restent 2^e, à quatre points de Bruges (17 contre 21), et avec 1 longueur d'avance de Zulte-Waregem, le 3^e. Avec 7 points, Malines est 12^e.

Belgique, 7^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

Sans Jordan Massengo, blessé, l'Union-Saint-Gilloise perd deux points à Lierse : les Bruxellois ont longtemps mené au score avant de concéder l'égalisation à la 85^e (1-1).

Espagne, 6^e journée, 1^{re} division
Sans Yhoan Andzouana, Girona s'incline à domicile face au FC Barcelone (0-3) avec deux buts contre leur camp de Moreno et Aday.

club sarde est 10^e avec 6 points.

Italie, 4^e journée, 3^e division, groupe C
John-Christopher Ayina était titulaire lors de la victoire de Francavilla à Rende (1-0). Remplacé à la 68^e, trois minutes après l'expulsion de son coéquipier Folorunsho. Le Virtus double son adversaire et s'installe à la 10^e place avec 7 points.

Slovaquie, 10^e journée, 1^{re} division

Rapidement averti (10^e), Yves Pambou a été remplacé à la pause lors du succès du DAC Dunajska Streda sur le terrain du Zemplin Michalovce (2-1). Avec une seule défaite cette saison (pour 3 nuls et 6 victoires), le DAC est 3^e à 3 points du premier, le Spartak Trnava.

position de hors-jeu. A l'origine, à la 85^e, du second but de son équipe.

Au classement, Bursaspor est 8^e avec 9 points, tandis que Sivasspor est 14^e avec 6 points.

Turquie, 6^e journée, 2^e division
Sans Christ Bakaki, Manisaspor s'incline à domicile face à Istanbulspor (1-2).

Ukraine, 10^e journée, 1^{re} division
L'Olimpik Donetsk prend un point chez le Stal Dniprodzerzhynsk (1-1). Emerson Illoy-Ayyet était titulaire.

France, 7^e journée, 1^{re} division

Monaco ridiculise Lille (4-0). Sans Jordi Mboula, non convoqué.

Sans Morgan Poaty, Montpellier résiste



Dzon Delarge célèbre son quatrième but de la saison. Mais Bursaspor s'incline finalement face à Galatasaray (DR)

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 3

Sans Yhoan Andzouana, resté sur le banc, Peralada arrache le match nul 2-2 sur le terrain de Sabadell. Avec 2 points, la réserve de Girona reste lanterne rouge.

Grèce, 5^e journée, 1^{re} division
Sans Clevid Dikamona, blessé, Platanias s'impose 1-0 sur le terrain de l'Apollon Smirnis.

Israël, 5^e journée, 1^{re} division
Suspendu, Mavis Tchibota n'a pas participé au match nul de son équipe, le Bnei Yehuda, sur le terrain de l'Hapoel Acre (1-1). Avec 5 points, l'équipe de Tel Aviv est 10^e (sur 14).

Italie, 6^e journée, 1^{re} division
Première titularisation de la saison pour Senna Miangué, qui a joué sur le flanc de gauche de Cagliari, battu 0-2 sur le terrain de Chievo Verone. Le

Chez qui se rendra l'équipe de Pambou samedi prochain.

Suisse, 9^e journée, 2^e division
Igor Nganga est resté sur le banc lors du match nul concédé par Aarau face à Rapperswil-Jona (0-0).

Dominique Malonga est entré à la 74^e lors du carton du Servette sur Wolhen (5-1).

Turquie, 6^e journée, 1^{re} division
Et de 4 buts pour Dzon Delarge qui ouvre le score face à Galatasaray : sur une percée de Kembo Ekoko, le ballon échappe à Stancu et parvient à Delarge, à droite, qui marque de près (14^e). Mais Bursaspor s'incline finalement 1-2 face au leader.

Thievy Bifouma et Delvin Ndinga étaient titulaires lors de la défaite de Sivasspor face au Gotzepe Ismir (2-2). Bifouma s'est distingué par une passe décisive pour Arouna Koné à la 22^e, mais l'Ivoirien est signalé (à tort ?) en

à l'armada parisienne, certes privée de Neymar, sur le score de 0-0.

Durel Avounou et Brice Samba junior sont restés sur le banc lors de la victoire de Caen sur Amiens (1-0).

Sans Congolais sur la pelouse, Lyon et Dijon se séparent sur un score fleuve (3-3). Alan Dzabana n'était pas retenu par Bruno Génésio. Même constat pour Arnold Bouka Moutou dans les rangs dijonnais. Si Dylan Bahamboula était bien sur le banc, Eden Massouema, blessé aux ischios était forfait.

Faitout Maouassa est entré à la 78^e lors du match nul de Rennes à Saint-Etienne (2-2).

Jules Iloki est resté sur le banc lors de la victoire de Nantes à Strasbourg (1-0).

Pas de Christian Madédé dans le groupe de l'OL, qui se rassure face à Toulouse (2-1).

Camille Delourme

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou fait l'état des lieux des structures sous tutelle

En séjour de travail à Pointe-Noire, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, a visité le 23 septembre à Pointe-Noire le Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad) et la cité scientifique.

Au Cirad et la cité scientifique ex-Orstom (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a visité les locaux et laboratoires de ces deux structures avant de s'entretenir avec le personnel qui n'a pas hésité à exposer devant l'autorité gouvernementale les problèmes rencontrés dans l'exercice de leurs tâches. « Cette visite nous a permis de nous rendre compte que dans la zone de Pointe-Noire, il y a tout un potentiel. Nous avons 50 ans de recherche que nous devons préserver. Cependant, nous regrettons que certaines zones soient prises d'assaut par les populations mais nous allons mettre les conditions d'abord de la sauvegarde et ensuite de la mise à niveau ». Et d'ajouter : « Les structures existent mais on doit faire de telle sorte que



Le ministre Coussoud-Mavoungou visitant quelques travaux à la cité scientifique/ crédit photo Adiac

la recherche tel qu'elle est faite soit utile et mise à la disposition de la population, c'est-à-dire tout ce qui est fait comme recherche dans le cadre agricole, forestier, des sciences na-

turelles doit être mis à la disposition de la population pour qu'elle se rende bien compte de leur impact ».

À la cité scientifique qui abrite, entre autres, l'institut national

de recherche forestière, l'Institut de recherche agronomique, le Centre de recherche sur la conservation et la restauration des terres, l'Institut national de recherche en sciences exactes

et naturelles (IRSEN), le Centre de documentation, l'Unité de recherche microbienne et le laboratoire d'analyses chimiques des produits de pêche, les agents ont salué par le truchement du Pr Clobite Bouka Biona, directeur général de l'IRSEN, la visite du ministre de tutelle dans leurs locaux qui méritent plus d'égards et d'attention, à commencer par la réhabilitation et l'équipement de certaines unités très importantes dans la recherche telle que l'unité d'océanographie non fonctionnelle depuis plusieurs années. « L'unité océanographique n'existe pas alors qu'elle est très importante dans une ville comme Pointe-Noire. Nous pensons que nous allons prendre des dispositions pour relever ce défi-là pour que nous revenions vers les fondamentaux de l'océanographie afin que toutes les sociétés qui travaillent dans la zone trouvent leur compte et sachent comment soumettre leurs problèmes le cas échéant », a dit le ministre. Plusieurs autorités du département ont accompagné le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou lors de cette visite.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Geogio laisse ses marques dans la ville côtière

Le jeune rappeur français, Geogio, a livré deux concerts exceptionnels à Pointe-Noire, d'abord le 22 septembre à l'Institut français du Congo (IFC), puis le 23 septembre à l'Espace culturel Continental à Mpaka.

Depuis quelques années, Geogio construit sa légende en enchaînant des concerts à travers le monde. Après l'île de la Réunion, le Canada, la France, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, l'artiste s'est rendu en République du Congo, notamment à Pointe-Noire, pour deux grands concerts. Lors de ces concerts, Geogio a permis à la population ponténégrine de passer de bons moments de bonheur et de chaleur. C'était une interaction entre lui et le public. Geogio a fait raisonner ses mélodies, ensuite il a enchaîné les chansons jusqu'à faire décoller les spectateurs de leur siège. Sa musique est incroyable, les thèmes sont touchants et ils font référence à littérature. Artiste aux multiples talents et devenu l'une des têtes d'affiche de la musique rap en France, Geogio est très attentif à tout ce qui est sur la drogue et à l'alcool. Et la quasi-totalité de ses chansons, il met les gens en garde contre les méfaits de l'alcool et de la drogue. Fruit du métissage culturel du 18e, l'un des quartiers pa-

risiens les plus cosmopolites, Geogio prolonge dignement cette école d'écriture popularisée par la Scred Connexion, Flynt, Hug.

De son vrai nom, Georges Édouard Nicolo, Geogio est né en 1993. Il s'est fait connaître en 2012 avec un EP en téléchargement gratuit dont est extrait le clip « Homme de



Le rappeur Geogio/ crédit photo DR

l'ombre » qui connaît alors un gros succès. Le 6 mai 2013, il sort son premier EP physique « Soleil d'hiver » épaulé par Hologram Lo' qui assure les productions de bout en bout. Cet opus se démarque par sa variété et la versatilité de Geogio, à l'aise tant sur des titres intimistes « Saleté de rap » que sur des morceaux plus acerbes « Sex Drug & Rap 'n' Roll ». Le 16 octobre 2015, il sort son premier album « Bleu Noir » et son deuxième album « Hera » est sorti le 4 novembre 2016.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

La JCI a mené des actions de salubrité à l'école 8 Février 1964

La Jeune chambre internationale (JCI) Pointe-Noire centre s'est livrée à une opération d'assainissement, le 23 septembre, au profit de l'école primaire 8 Février 1964 située au quartier Mbota Rok, dans le quatrième arrondissement Loandjili.

Felipée Kimbembe, Emmanuel Moussouakanda et Kibondo Madeleine épouse Rond respectivement représentante de la directrice départementale de la Jeunesse de Pointe-Noire, directeur et directrice de l'école primaire 8 Février 1964, les membres de la JCI Pointe-Noire centre et les invités ont participé à ces retrouvailles. En effet, en plus des actions de propreté et de la mise en place d'un système de gestion de déchet au sein de l'école 8 Février 1964, les membres de la JCI Pointe-Noire centre ont procédé à la réhabilitation des tableaux des différentes salles de classes, à l'emplacement des plaques nominatives des salles, au planting d'arbres dans la cour de cet établissement. Les membres de cette association ont aussi remis des bacs à poubelles et des balais aux responsables de cette école. Pour les organisateurs, cette activité se fixe divers objectifs, notamment offrir de meilleures conditions d'apprentissage dans des écoles primaires de la ville océane, prévenir des maladies multiformes qui pourraient résulter des différents manques constatés, contribuer à l'amélioration du niveau moyen des élèves. De son côté Nkounkou-Loufoua Rolce Marlette Annaise, vice-présidente exécutive de la JCI centre a expliqué que le projet école de sa structure vise l'accompagnement des pouvoirs publics en vue de la réalisation des objectifs de-



Les membres de la JCI et les responsables de l'école 8 Février 1964

développement durable(ODD). « Ce geste répond conformément à une étude faite par la JCI Pointe-Noire centre à travers plusieurs écoles primaires publiques de Pointe-Noire », a-t-elle indiqué.

Remerciant pour leur part les membres de la JCI Pointe-Noire centre pour ce geste dans leur structure scolaire, Emmanuel Moussouakanda et Kibondo Madeleine épouse Rond ont eu les mots suivants : « D'autres associations humanitaires devraient suivre cet exemple de la JCI Pointe-Noire centre afin d'aider le gouvernement de la République dans sa politique éducative ».

Notons que la JCI Pointe-Noire centre entend continuer les actions similaires dans d'autres structures scolaires de la ville océane comme les écoles primaires 28 Juin 1968 dans le troisième arrondissement Tié-Tié et Germain-Bikouma dans le premier arrondissement Émery-Patrice-Lumumba. Les actions de la JCI Pointe-Noire centre sont appuyées par la société Total E&P Congo. La JCI Pointe-Noire centre est une première organisation locale, membre de la Jeune chambre internationale (JCI) Congo.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AC Léopards détient le record national

Confirmé champion du Congo, le dimanche dernier à Pointe-Noire, après la réception de son trophée, l'Athlétic club Léopards de Dolisie a établi un nouveau record national.

Les Fauves du Niari deviennent les seuls à réaliser le doublé coupe du Congo+ championnat pour la deuxième fois consécutive. L'Etoile du Congo a certes déjà remporté trois fois d'affilée le championnat national (1978, 1979 et 1980). Les Stelliens ont aussi déjà connu des moments de doublé respectivement en 1983, 2000 et 2006 mais jamais aucune équipe n'a réédité la même performance l'année d'après.

Le 24 septembre à Pointe-Noire, au terme des 306 matches du championnat Ligue 1 2016-2017, l'AC Léopards qui avait rattrapé cette saison, Diables noirs (les seuls clubs à remporter deux fois de suite la coupe du Congo), a établi un nouveau record au championnat national. Les hommes de Rémy Ayayos Ikounga ont gagné leur quatrième titre national (2012, 2013, 2016 et 2017) et leur troisième doublé (2013, 2016 et 2017). Les deux derniers titres, leur ont permis de rentrer dans l'histoire. L'AC Léopards de Dolisie termine le championnat en concédant un nul de (0-0) face à

Nico-Nicoyé.

Cette saison, les Fauves du Niari n'ont pas eu la tâche facile. Contrairement à la dernière où ils avaient dépassé la barre de 95 points, le compteur des Léopards s'est arrêté à 81 (25 victoires, six matches nuls contre trois défaites). Ils ont devancé l'AS Otoho, le deuxième au classement, de sept unités seulement alors que l'an dernier l'écart qui les séparait de leur dauphin les Diables noirs était de 19. L'AC Léopards de Dolisie jouera l'année prochaine la Ligue africaine des champions avec pour ambitions de faire mieux que lors des deux dernières saisons. « Je vais me réunir avec le président Ayayos, l'écouter d'abord. Quelles sont ses intentions pour mettre en place la stratégie (...) Le niveau de Ligue des champions est très haut. Pour qu'on puisse bien représenter le Congo l'année prochaine, il faut être sérieux. Nous n'avons pas le droit de nous tromper dans le recrutement. Il faut une préparation très sérieuse. Nous avons la volonté



Les Fauves du Niari célèbrent leur troisième doublé national/Adiaco

d'honorer le pays sur le plan africain et cela demande beaucoup de travail de préparation d'avant-saison », a commenté le Belgo-tunisien, Nasreddine Nabi, le coach de l'AC Léopards.

A peine montée en Ligue 1, l'AS Otoho a validé son ticket en vue de disputer la plus prestigieuse compétition africaine des clubs. Le Club athlétique renaissance aiglons et La Mancha disputeront, quant à eux, la Coupe africaine de la confédération. Avant de récom-

penser son meilleur élève, le Fécofoot a publié quelques statistiques de la compétition: l'AC Léopards termine la saison avec la meilleure attaque avec 70 buts marqués contre 81 la saison écoulée; l'Etoile du Congo a la meilleure défense de la compétition avec 19 buts encaissés; Bercyl Obassi de l'AS Otoho est le meilleur buteur avec 16 réalisations.

L'AS Kimbonguela est l'équipe la plus faible aux plans offensif (22 buts marqués) et défensif (54 en-

caissés). Au cours de cette compétition, 824 cartons jaunes ont été distribués contre 15 rouges. La formation des Jeunes fauves est l'équipe qui a reçu moins de cartons (31 contre 61) pour la Jeunesse sportive de Talangaï placée en tête des équipes averties. Il faudra attendre l'avis 34 pour connaître officiellement les deux équipes de la Ligue 1 qui joueront les barrages avec les deux premiers de Ligue 2.

James Golden Eloué

MÉDICAMENTS CONTREFAITS

Les dépôts pharmaceutiques illégaux sommés de fermeture

Le président du Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac), le Dr Boniface Okouya, a annoncé le 21 septembre la fermeture de tous les dépôts pharmaceutiques illégaux sur l'ensemble du territoire national.

La fermeture pure et simple de ces dépôts illégaux sera exécutée par la direction générale de la santé et les pharmaciens, a expliqué Boniface Okouya. Selon lui, plus de 450 dépôts pharmaceutiques illégaux vendent des médicaments sur le sol congolais. Ces produits sont fabriqués au Nigéria, dans les pays limitrophes, en Inde et dans bien d'autres pays.

À cet effet, les pharmaciens sont en train d'identifier tous les dépôts illégaux pour lutter contre le phénomène de vente illicite de médicaments. La première action à entreprendre est d'utiliser tous les canaux traditionnels par l'intermédiaire du ministère de la Santé et de la population pour faire des propositions et lui rappeler ses engagements.

La vente illicite des médicaments a toujours été le combat des pharmaciens parce que le métier est exercé par des personnes qui n'ont pas le diplôme de technicien supérieur.

Selon lui, pour lutter contre ce fléau, le Congo doit créer un comité national interministériel de lutte contre les faux médicaments; un laboratoire national de contrôle de médicaments, ainsi qu'une commission d'homologation des médicaments. « La prolifération des médicaments contrefaits concerne toute la planète entière. Les médicaments illicites engendrent plus de 800.000 morts enregistrés dans le monde entier. Il faut joindre les efforts pour jouer pleinement cette lutte », a déclaré Boniface Okouya.

Au terme de ses propos, il a félicité l'implication des chefs d'Etat africains dans la lutte contre les faux médicaments. Le président du Synaphac a rappelé que le chef d'Etat congolais avait proposé à ses pairs africains la création de l'Agence africaine de lutte contre les faux médicaments en janvier 2017, lors du sommet de Kigali, au Rwanda.

Il a été également parmi les six chefs d'Etat africains à avoir signé l'appel de Cotonou en octobre 2009, qui consistait à encourager des professionnels de la santé et administrations à coopérer en vue de créer des conditions législatives et normatives permettant de lutter contre les faux médicaments.

Signalons que le Dr Boniface Okouya s'est ainsi exprimé à la suite de la déclaration faite par le président de la République du Congo à la 72^e Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies.

Lydie Gisèle Oko

ONU

L'être humain au centre de la 72^e assemblée générale

L'édition 2017 a axé ses travaux sur le thème « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Près de 30 chefs d'Etat africains ont fait le déplacement. Ils ont soulevé les questions du terrorisme, des conflits sur le continent et également échangé sur différents sujets et noués des partenariats.

La Somalie se félicite des progrès réalisés

Lors du débat général de l'Assemblée générale, le Premier ministre Somalien, Hassan Ali Khaire, s'est félicité des progrès réalisés par son pays malgré les énormes défis auxquels il est confronté et a souhaité un allègement de sa dette. Le Premier ministre de la Somalie s'est notamment réjoui des avancées en matière de droits des femmes et de leur représentation dans les institutions du pays. Il a cité plusieurs succès sur l'égalité des sexes dans la représentation nationale, avec une proportion de femmes dans le Parlement bicaméral passée de 14% à 24% lors des élections de 2016.

La Somalie s'est, selon le chef du gouvernement, « nettement améliorée ». Une proposition de loi baptisée « loi des délits sexuels » est également en préparation pour combattre l'impunité des prédateurs sexuels, a indiqué le Premier ministre.

Le Niger appelle à la mobilisation de la communauté internationale face aux menaces sécuritaires

À l'assemblée générale des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères du Niger, Ibrahim Yacoubou, a rappelé les défis sécuritaires auxquels sont confrontés son pays et ceux de la région du Sahel.

Il a souligné aux Etats membres de l'ONU trois menaces. La première est liée à la situation en Libye, la deuxième menace à laquelle est confrontée le Niger est celle du Bassin du lac Tchad et plus précisément la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. La troisième menace, la plus préoccupante de l'avis du ministre, est la situation

au nord Mali. Selon lui, deux questions doivent être réglées : la mise en œuvre des accords de paix et la lutte contre les groupes terroristes et les trafiquants. Le Niger a cependant déploré la faible mobilisation de la communauté internationale pour rendre cette force opérationnelle et a demandé au Conseil de sécurité un vote d'une nouvelle résolution qui prévoit un engagement de leurs forces sous chapitre 7 et prévoir un mécanisme de financement prévisible et durable.

Le Cameroun appelle à une mobilisation générale contre Boko Haram

Le président camerounais Paul Biya a appelé vendredi à une mobilisation générale accrue contre le groupe terroriste Boko Haram, qui sévit dans la région du bassin du Lac Tchad.

En effet, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2349 à l'unanimité le 31 mars 2017. Cette résolution encourage les gouvernements de la région à maintenir la dynamique militaire contre Boko Haram via la Force multinationale mixte (FMM). Sur le plan humanitaire, le texte adopté par le Conseil de sécurité recommande l'octroi « rapide » de 458 millions de dollars pour éviter une aggravation de la situation.

Il demande aussi aux gouvernements des pays du bassin du Lac Tchad de remédier aux inégalités et aux défis environnementaux afin « d'éliminer les facteurs qui ont permis l'émergence et la survie de Boko Haram et de Daech », un autre groupe terroriste. La Centrafrique demande de revoir à la hausse les effectifs de la Minusca. Le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange

Touadera, a appelé la communauté internationale à revoir à la hausse les effectifs de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca). Il a réaffirmé sa détermination et celle de son gouvernement à faire réussir les efforts de paix, tout en rappelant que l'Etat centrafricain souffre de capacités limitées.

En plus de la faible puissance de riposte de l'Etat face aux violences des groupes armés, le président centrafricain a regretté le fait que même les effectifs de la Minusca ne soient pas suffisants pour faire face aux défis de protection des populations civiles. Le chef d'Etat centrafricain a appelé la communauté internationale à revoir à la hausse les effectifs militaires de la Minusma, au vu de l'immensité du territoire. Pour l'Afrique du Sud, le continent africain peut et doit trouver ses propres solutions à ses défis.

Le président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, a réaffirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies l'attachement de son pays au multilatéralisme. Il a en outre souligné l'importance de la coopération entre Pretoria et les Nations unies et les organisations régionales ainsi que sous-régionales, en particulier l'Union africaine (UA), sur les questions de maintien de la paix et de sécurité internationale.

Jacob Zuma a souligné que l'Afrique continue à faire des progrès significatifs dans la résolution des défis en matière de paix et de sécurité sur son continent. Devant les Etats membres de l'ONU, Jacob Zuma a émis le vœu de voir bientôt le peuple libyen vivre « en paix et harmonie, dans un pays uni et démocratique ».

Le président sud-africain a également appelé les Etats membres de l'organisation à résister à tous les efforts visant à démolir et compromettre l'Accord de Paris sur le climat.

Yvette Reine Nzaba